

Samedi 9 Mai 2015

*Société Royale Littéraire - Club Falligan
Kouter 172, 9000 Gand - Belgique*

Colloque

Historique

1815

2015



ACTES DU COLLOQUE

organisé par

avec le soutien de



Madame, Monsieur,

Je suis heureux de mettre enfin à votre disposition les actes du colloque « Gand, Capitale du Royaume de France mars-juillet 1815 » qui s'est tenu à la Société royale littéraire – Club Falligan de Gand le samedi 9 mai 2015 à l'occasion du bicentenaire de l'exil, dans cette ville, du Roi Louis XVIII pendant les Cent-Jours.

Je tiens, à la faveur de cette publication, à remercier, à nouveau, tous ceux sans lesquels cette manifestation n'aurait pas connu le succès qu'elle a rencontré.

Mes remerciements vont à tous ceux qui ont appuyé l'Institut d'histoire des monarchies pour l'organisation et la promotion du colloque : le Carrefour des acteurs sociaux, la Société royale littéraire – Club Falligan, le Cercle royal artistique et littéraire et l'Union Paneuropéenne ainsi que l'Association pour la promotion du français en Flandre et Vivre l'Histoire ensemble qui a bien voulu nous accorder son label.

Ma reconnaissance va également aux conférenciers, venus de différents pays d'Europe, dont la science et l'érudition ont éclairé d'un jour nouveau cette page méconnue de notre Histoire.

Je voudrais aussi exprimer toute ma gratitude aux participants, pour certains venus de loin, qui, à leur tour, ont pris la route de Gand pour revivre, sur place, les événements vécus en ces lieux il y a deux-cents ans.

Enfin, je ne serais pas complet si je ne remerciais pas ceux qui m'ont aidé à réaliser ces actes, en particulier Maud Vermeulen et Léopold Vermeulen ainsi qu'Edgar Fonck pour les crédits photographiques.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture.

Patrice VERMEULEN

Président de l'Institut d'histoire des monarchies



Samedi 9 Mai 2015

Société Royale Littéraire - Club Falligan
Routier 172, 9000 Gand - Belgique



Le 1er mars 1815, décidément trop à l'étroit dans son petit royaume de l'Île d'Elbe que lui ont concédé les Alliés après sa chute l'année précédente, Napoléon débarque à Golfe Juan. Commence alors, selon la propre expression de l'Empereur, le vol de l'Aigle qui va, de clocher en clocher, le conduire jusqu'aux tours de Notre Dame à Paris, le 20 mars, où il retrouve son bureau du Palais des Tuileries.

La veille, le 19 mars, le Roi Louis XVIII, abandonné progressivement par tous ceux qui lui avaient juré fidélité, comme le Maréchal Ney qui lui promettait de ramener le monstre dans une cage de fer et qui va se rallier à « son » Empereur, prend à nouveau le chemin de l'exil, évitant ainsi à la France une guerre civile inutile et fratricide. Il trouve refuge à Gand, alors incluse dans le Royaume des Pays-Bas, où l'hospitalité lui est accordée par le Comte Jean-Baptiste d'Hane-Steenuyse qui l'installe dans son hôtel particulier éponyme.

C'est là, pendant toute la durée des Cent-Jours qui s'achèvent avec la seconde abdication de Napoléon consécutive à la défaite de Waterloo le 18 juin 1815, que le Roi Louis XVIII va organiser et diriger le gouvernement royal en exil, faisant ainsi de Gand, la capitale du Royaume de France, jusqu'au retour du Roi à Paris le 8 juillet 1815.

A l'occasion du bicentenaire des événements évoqués, c'est cette page peu connue de l'Histoire que se propose de mettre en lumière le présent colloque, grâce au concours d'historiens spécialistes de cette période où se joue, en Belgique, le destin de la France et au-delà, celui de l'Europe.

colloque organisé par



avec le soutien de



Programme



9h30 : Accueil

10h00 : Ouverture

Luc BEYER de RYKE

Journaliste, député européen honoraire et ancien conseiller communal de Gand

10h20 : Présentation

Patrice VERMEULEN

Président de l'Institut d'Histoire des Monarchies

10h30 : « Louis XVIII : Notre Père de Gand »

Philippe DELORME

Journaliste et historien, spécialiste des monarchies



11h15 : « Pourquoi Gand ? Louis XVIII, Roi de l'Europe »

Philip MANSEL

Historien, fondateur de la Society of Court Studies de Londres

12h00 : « Napoléon et la Famille royale pendant les Cent-Jours »

Jacques-Olivier BOUDON

Historien, président de l'Institut Napoléon

12h45 : Buffet

14h00 : Visite de l'Hôtel de Hane-Steenhuysse

16h00 : « L'exil vu de France : le débat sur Louis XVIII dans la production imprimée de 1815 »

Philippe RAXHON et Veronica GRANATA

Historiens, chercheurs à l'Université de Liège

16h45 : Conclusion

Patrice VERMEULEN



COLLOQUE
« GAND, CAPITALE DU ROYAUME DE FRANCE »
Gand Hôtel Falligan
Samedi 9 mai 2015

ACTES DU COLLOQUE
Sommaire

 Accueil	page 5
Benoît MOREL de WESTGAVER Président de la Société royale littéraire – Club Falligan	
 Ouverture	page 6
Luc BEYER DE RYKE Journaliste, député européen honoraire et ancien conseiller communal de Gand	
 Présentation	page 9
Patrice VERMEULEN Président de l'Institut d'Histoire des Monarchies	
 Communications	page 11
« Louis XVIII : Notre Père de Gand »	page 11
Philippe DELORME Journaliste et historien, spécialiste des monarchies	
« Pourquoi Gand? Louis XVIII, Roi de l'Europe »	page 18
Philip MANSEL Historien, fondateur de la <i>Court Studies</i> de Londres	
« Napoléon et la Famille royale pendant les Cent-Jours »	page 23
Jacques-Olivier BOUDON Historien, président de l'Institut Napoléon	
 Visite de l'Hôtel de Hane-Steenhuysse	page 32
 Contribution écrite	page 35
« Il y a deux cents ans, Gand la royale ou les Cent-Jours de Louis XVIII en Belgique » Joël DECERF Guide conférencier, organisateur d'événements culturels	
 Revue de presse	page 46
Annonce du colloque	page 46
Recension du colloque	page 64
 Vidéogrammes	page 68



Accueil par M. Benoît MOREL de WESTGAVER,

Président de la Société royale littéraire - Club Falligan



Au nom de la Société royale littéraire, je suis heureux de vous accueillir pour ce colloque sur le séjour de Louis XVIII à Gand.

En mars 1815, l'immeuble existait déjà de même que notre cercle. M. Hector Falligan, Seigneur d'Aubuisson, un Français qui avait épousé une riche héritière, Mlle de Pestre, restaure en 1755 cet immeuble qui datait du Moyen-Age. A part ce salon qui a été ajouté au milieu du XIXème siècle, l'immeuble est resté en l'état depuis lors à part quelques modifications dans la décoration.

M. Falligan est mort en 1781 et son épouse en 1795. Le ménage n'ayant pas eu d'enfants, c'est leur nièce, Marie-Jeanne de Pestre, à qui échet l'immeuble. Habitant Lille, elle met l'immeuble en vente en 1803.

Le 14 février 1802, est créée la Société littéraire née, vraisemblablement, de la fusion de deux cercles d'agrément plus anciens. Se cherchant un local pour se réunir, la Société eut la bonne idée d'acheter cet immeuble. C'est ainsi que celui-ci n'a pas changé de propriétaire depuis plus de deux siècles. Le Comte Jean-Baptiste d'Hane-Steenhuysen fut un de nos membres fondateurs.

Devenu Société royale littéraire – Club Falligan, c'est un cercle francophone réservé aux messieurs. Les salons sont ouverts tous les jours de la semaine. Les membres peuvent venir lire le journal, jouer aux cartes, déjeuner et discuter. Au moins une fois par mois, il y a une activité culturelle à laquelle les dames sont bien entendu conviées, ainsi qu'à des après-midi de bridge.

J'ignore si Louis XVIII est venu dans cet hôtel mais ses salons me semblent dignes de vous accueillir pour commémorer son séjour à Gand.

Je vous souhaite une bonne journée.



Ouverture par Luc BEYER de RYKE

Luc BEYER de RYKE

On ne présente pas en Belgique Luc Beyer de Ryke et je le fais pour nos amis français venus ici ce matin. Luc Beyer de Ryke est né à Gand en 1933. Formé aux sciences politiques et à la diplomatie à l'Université libre de Bruxelles, il a embrassé une carrière de journaliste et d'homme politique. Présentateur du journal télévisé de la RTBF de 1961 à 1979, tout en étant conseiller communal à Gand et conseiller provincial de Flandre-Orientale, il a été ensuite, de 1979 à 1989, député au Parlement européen. Il préside aujourd'hui l'Académie du Gaullisme.



Bienvenue à Gand, Welkom in Gent, Welcome to Ghent, Wilkom in Gent,

C'est un privilège pour moi de vous accueillir à Gand dans ce très bel hôtel Falligan auquel ma cousine Marie Lilar, fille de Suzanne Lilar et sœur de Françoise Mallet Joris, a consacré un très bel ouvrage. Citer ces noms revient à illustrer la francophonie gantoise, un des visages de la réalité complexe de Gand et des Flandres.

S'il me revient d'introduire cette journée, je le dois à Patrice Vermeulen, Président de l'Institut d'histoire des monarchies, inspecteur général de la Marine - ou puis-je dire selon la tradition consacrée « la Royale » - qui, amoureux de l'Histoire, a eu l'idée de cette journée évoquant les Cent jours et la présence de Louis XVIII à Gand.

En avoir l'idée était bien. La réaliser était mieux. N'est-ce pas Laurence d'Arabie qui disait « il faut toujours « agir son rêve » ? Patrice Vermeulen l'a fait. Il mérite d'être chaleureusement applaudi. D'autant plus grâce à lui, nous avons le plaisir de voir réunis et d'entendre un aréopage d'historiens éminents. Français, tel Philippe Delorme et Jacques-Olivier Boudon, président de l'Institut Napoléon. Philippe Mansel, british, historien fondateur de la « Society of Court Sciences » in London.

Belges avec Philippe Rexhon et Veronica Granata, chercheurs à l'Université de Liège que, malheureusement, des raisons familiales pour l'un et de santé pour l'autre ont empêché au dernier moment d'être des nôtres. Avec un sourire, je leur aurais dit, à eux qui devaient venir de Liège, ce que je dis à mes amis liégeois quand ils se prévalent d'être de la ville la plus française de Belgique.



Contrairement à Gand qui, comme les deux Flandres, était vassale du Roi de France, Liège appartenait au Saint-Empire de la Nation germanique. Et surtout, ce qui nous rassemble aujourd'hui, Liège n'a pas été, comme le fut Gand pendant Cent jours, la Capitale du royaume de France !

Cette petite taquinerie ne veut pas les offenser car mes amis liégeois me réservent toujours un accueil extraordinairement chaleureux et je connais peu de population plus attachante que la population liégeoise.

Pour en revenir à Gand, je m'en voudrais, tout amoureux de l'Histoire que je sois, d'empiéter sur le domaine des Historiens véritables réunis dans cette salle. Je me contenterai donc de rappeler que lorsque je siégeais au Conseil Communal de Gand – dans le bel Hôtel de Ville à deux pas des trois tours : Saint-Nicolas, le Beffroi, Saint Savon – je n'ai eu de cesse de presser les autorités scabinales d'acquiescer à l'Hôtel d'Haene Steenhuyse où Louis XVIII séjourna. Ce fut fait après que j'eus quitté les bancs municipaux pour un siège au Parlement européen.

Mon souhait – sera-t-il exaucé un jour ?- serait que dûment restauré (il y a beaucoup à faire) la ville en fasse un Musée des Cent jours. Car, ne l'oublions pas, Louis XVIII n'était pas seul. Dans « Laurette et le Cachet rouge », Alfred de Vigny raconte comment, revêtu de l'uniforme des Mousquetaires gris du Roi, il galopait sur la route de Gand. Et dans les « Mémoires d'outre-tombe » Chateaubriand relate comment, promeneur sur la chaussée de Gand, il entendait tonner le canon à Waterloo. Il avait l'ouïe fine !

Un mot encore à propos des Cent jours, ou plutôt de la Geste napoléonienne. Ici je me tourne vers Jacques-Olivier Boudon :

- ☞ Il y a non loin d'ici le long de la Coupure (Canal de Gand à Bruges), promenade élégante sous la Restauration, un café qui, jusqu'il y a quelques années, s'appelait « Café Napoléon ». C'est là que se réunissaient les demi-soldes qui avaient servi dans la Grande Armée.
- ☞ Les souvenirs de l'époque impériale ne sont pas nombreux, mais il y en a quelques-uns : une fontaine surmontée d'un aigle sur une placette près de l'Hôtel de ville.
- ☞ A côté du château de Robert le Diable et près de Saint Bavon, la statue de Lievin Bauwens, devenu maire de Gand. C'était la récompense de ce « barbouze » de l'espionnage industriel qui avait volé aux Anglais la mule Jenny, une navette révolutionnaire qui fit la prospérité du textile anglais et la nôtre.
- ☞ Autre détail de la vie gantoise : peut-être verrez-vous passer un tramway non pas nommé désir, mais portant comme destination indiquée : Moscou. Si vous le prenez, il ne vous conduira pas au Kremlin et Poutine ne vous attend pas au terminus. Il s'agit seulement d'un quartier de Gand nommé ainsi lors des Cent jours car les Cosaques y bivouaquaient. Comme, par parenthèse, à Colombey. Et durant la guerre, ce n'est pas sans ironie que les Gantois voyaient les Allemands prendre le tram de Moscou !
- ☞ Entre les deux guerres nous avons eu à Gand un consul de France fervent admirateur de l'Empereur. Il suscita des sociétés napoléoniennes qui continuèrent d'exister jusque dans les années cinquante. Celle dont j'ai fait partie, le Cercle Napoléon, se réunissait dans une petite rue au nom évocateur, la rue du Paradis. Des conférenciers passionnés racontaient et rejouaient les batailles de l'Empire.



Gand, vous le voyez, est une ville au passé riche et multiple. J'espère que celles et ceux qui ne la connaissent pas ou mal auront le temps de s'y attarder. Et que, si ce n'est pas le cas, cette journée leur donnera envie d'y revenir.

De voir (et visiter) le château des Comtes, bâti par Philippe d'Alsace. Son architecture est proche de celle du Crack des Chevaliers, citadelle des Croisés en Syrie.

D'admirer, à la Cathédrale Saint Bavon, l'Agneau mystique, l'œuvre des frères Van Eyck, ce triptyque dont l'un des volets, les Juges intègres, a été dérobé et jamais retrouvé. Le voleur, le sacristain, au moment où il voulut en révéler la cachette, a expiré...

D'aller visiter les trois béguinages de Gand, sachant que les 12 béguinages de Belgique figurent au patrimoine mondial de l'Unesco.

Gand, dont nous commémorons un épisode de son histoire qui la rattache à la France fut un des lieux où brillèrent – comme à Bruges, Anvers ou d'autres lieux en Flandre – une littérature francophone exceptionnelle qu'illustrèrent les noms de Verhaeren, Maeterlinck, Jean Ray (l'auteur de Malpertuis), Suzanne Lilar et son « enfance gantoise ». Une lignée d'écrivains qui n'est pas éteinte puisque ma cousine, Nicole Verschoore, la perpétue. Je citerai son premier livre et le dernier paru : le Maître du Bourg (paru chez Gallimard en 1994 réédité en 2000) et L'innocence en Italie, paru cette année aux Editions du Cri.

Gand enfin qui, au fil des siècles, a donné naissance à trois noms qui laissent un souvenir dans l'histoire politique, littéraire et musicale :

- ☞ Charles Quint, ce gantois dont le soleil ne se couchait jamais sur son empire.
- ☞ Maurice Maeterlinck, prix Nobel de littérature.
- ☞ Et enfin De Geyter, qui est enseveli à Saint Denis, à une portée de voix de la Basilique des Rois de France. Le Musée de Saint Denis lui a consacré une salle qui conte l'histoire de cet ouvrier né à Gand où il passa sa jeunesse. Sans doute son nom ne dira rien à la plupart d'entre vous. Son œuvre musicale en revanche, qu'elle vous exalte ou que vous la détestiez, est connue de tous. C'est lui qui mit en musique les paroles d'Eugène Pottier, l'auteur de l'Internationale.

Voilà en quelques mots certains moments de la Geste gantoise, d'un passé qui vit dans les Lettres et l'Esprit, dans les monuments dont Edwige Feuillère me confia lors d'une rencontre à l'Opéra qu'elle en admirait « l'aristocratie ».

Soyez donc comme elle, comme Simone Veil qui me disait préférer encore Gand à Bruges, comme François Mitterrand – dont on pouvait contester la politique, mais non la culture – et qui me parla de son « amour » pour Gand.

Soyez comme eux : Gand, aimez là, découvrez là et revenez-y !



Présentation par Patrice VERMEULEN

Président de l'Institut d'Histoire des Monarchies



Je remercie très sincèrement M. Beyer de Ryke d'avoir accepté d'ouvrir ce colloque et d'avoir ainsi souligné l'une des dimensions de cette manifestation, à savoir sa dimension gantoise et nul autre que lui ne pouvait le faire avec autant de légitimité et de talent.

L'an passé, était évoqué le centenaire de l'exil, en France, à Saint-Adresse près du Havre, du gouvernement royal belge suite au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Cette année, nous ne pouvions passer sous silence le bicentenaire de l'exil, en Belgique, à Gand, du gouvernement royal français suite au retour de Napoléon.

En évoquant cette page d'Histoire, d'autres aspects méritent également d'être soulignés.

Il s'agit bien sûr d'un événement français ce qui explique que plusieurs de nos compatriotes aient franchi à leur tour la frontière pour assister à ce colloque. C'est aussi un événement belge car entre Gand et Waterloo, c'est bien en Belgique que s'est écrite alors l'Histoire de la France.

Mais je voudrais plus particulièrement insister sur la dimension européenne de notre manifestation qui se tient justement le 9 mai, Journée de l'Europe. Au-delà de la France, c'est bien l'avenir de l'Europe qui s'est joué ici il y a deux cents ans. Je suis donc sensible à ce que des historiens de différents pays européens aient accepté de nous apporter aujourd'hui leur concours : historiens français et belge, mais aussi britannique et italien. L'Union paneuropéenne qui nous apporte son soutien ne s'y est pas trompée : elle qui fut longtemps présidée par l'Archiduc Otto de Habsbourg retrouve un peu ici le souvenir de la Sainte Alliance. Pour autant, il ne s'agit pas de porter un regard unilatéral mais bien un regard croisé sur les événements qui se sont déroulés ici.



Enfin, je voudrais mentionner une dernière dimension de notre manifestation, sa dimension francophone. Choisir le français comme langue de travail de notre rencontre était assez naturel au regard du sujet évoqué : le faire à Gand ne me semble pas indifférent. Pour cela, il fallait un lieu approprié et je remercie la Société royale littéraire-Club Falligan, avec l'appui du Cercle royal artistique et littéraire, de nous accueillir aujourd'hui dans ce magnifique hôtel voué au rayonnement de la culture francophone. Ma gratitude va aussi à l'Association pour la promotion du français en Flandre qui s'est fait largement l'écho de notre initiative.

Mes remerciements ne seraient pas complets si je ne mentionnais pas le Carrefour des acteurs sociaux qui, par ses réseaux, a assuré une large promotion de l'événement, ainsi que La Fédération et tous les organes de presse qui ont relayé l'information en France et en Belgique.

Sans plus attendre, je vous propose d'entrer dans le vif du sujet. Notre matinée sera composée de trois interventions puis, après la pause du déjeuner, propice aussi aux échanges, nous nous transporterons à l'Hôtel de Hane-Steenhuysse où séjourna le Roi Louis XVIII pendant toute la période évoquée avant de nous retrouver ici pour entendre la dernière communication.¹

Je vais donc céder la parole à notre premier intervenant.

¹ En fait, cette communication a été annulée en raison de l'indisponibilité, au dernier moment, des deux intervenants annoncés.



Communications

Intervention de Philippe DELORME

« Louis XVIII : Notre Père de Gand »

Philippe DELORME

Philippe Delorme, né à Pantin, près de Paris, en 1960, est journaliste et historien français, spécialiste des monarchies. Journaliste, il est grand reporter à Point de Vue et responsable éditorial du trimestriel Point de Vue Histoire.

Historien, il a signé une trentaine de livres traitant des grands destins et des dynasties souveraines. Fin connaisseur de la Famille de France, il a publié, en 2009, les Carnets inédits du Comte de Chambord, dernier prétendant de la branche aînée des Bourbon au trône de France. Son dernier ouvrage, paru cette année, est consacré à l'Histoire des Reines de France. Philippe Delorme n'est pas inconnu en Belgique puisque c'est avec le Professeur Jean-Jacques Cassiman, de l'Université catholique de Louvain, qu'il a identifié le cœur de Louis XVII conservé dans la basilique de Saint-Denis et contredit les récentes études sur le prétendu crâne d'Henri IV.

Amateur de bons mots, il lui revenait d'ouvrir cette série de conférences sur le thème : « Louis XVIII, Notre Père de Gand ».



Mon intervention va commencer par une chanson dont il existe plusieurs versions. En voici une. « Soldats qui, tant de fois, avez soumis la terre, vous méritez de nos cœurs une estime sincère, quittez et laissez là ce tyran [Napoléon], qui pour lui fait la guerre, rendez-nous notre père de Gand, rendez-nous notre père ». Dans cette chanson qui se fredonnait en France - à Paris en particulier - pendant les Cent-Jours, était évoquée, sous la forme d'un calembour qui permettait d'échapper à la censure impériale, la personne du Roi Louis XVIII qui s'était installé, pendant cette période de trois mois, à Gand, pour en faire la capitale provisoire du Royaume de France. Cette chanson s'est inscrite ensuite dans le patrimoine royaliste français. Je ne vous la chanterai pas parce que je n'en connais pas l'air mais je puis vous dire qu'elle se chante sur l'air de « Rendez-nous notre écuelle en bois »...

Comment en est-on arrivé à ce qu'en mars 1815, Louis XVIII se retrouve en exil à Gand ? Il faut revenir une année en arrière, en 1814, avec la première chute de Napoléon. Au printemps de 1814, l'Europe coalisée a donné les derniers coups de boutoirs à l'Empire. La France est envahie et Napoléon doit déposer les armes. C'est le dernier acte de son épopée qui l'avait conduit jusque dans les plaines de Russie et qui avait ensanglanté l'Europe. Je parle aujourd'hui devant le Président de l'Institut Napoléon mais si l'on devait faire un bilan de l'Empire, il serait tout à fait sanglant : plusieurs millions de morts et, pour la France, un déficit démographique qu'elle ne récupérera qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avec le baby-boom, et qui, jusque-là, pèsera sur son importance dans le Monde.

Donc, au printemps de 1814, c'est le dernier acte de l'Empire. Le 3 avril, Napoléon est déchu par le Sénat pourtant composé de membres qu'il avait nommés, montrant que l'ingratitude des hommes politiques n'est plus à souligner et qu'elle est de toutes les époques... Trois jours plus tard, le 6 avril, après avoir un peu hésité, il voulait transmettre le trône à son fils, le Roi de Rome, il abdique de manière inconditionnelle comme l'exigent les Alliés. Il s'en va le 4 mai à l'île d'Elbe sur laquelle il exercera la souveraineté. Il n'est plus Empereur des Français mais il reste le monarque de cette petite île au large de la Corse, reliquat de sa puissance perdue.

Louis XVIII ne s'imposait pas comme une solution immédiate aux yeux des Alliés pour remplacer Napoléon. Il y avait bien sûr « Napoléon II », le Roi de Rome, la solution dynastique la plus logique. Mais on avait aussi parlé de placer éventuellement sur le trône de France Jean-Baptiste Bernadotte, ancien maréchal de France et Prince héritier de Suède, qui avait le soutien d'une partie des Alliés puisqu'il avait mis ses armes au service des ennemis de l'Empire. Eugène de Beauharnais, ancien beau-fils et Vice-Roi d'Italie, aurait pu aussi être pressenti, voire l'instauration d'une République qui aurait affaibli un peu plus la France. Mais Talleyrand va imposer le retour des Bourbons en la personne de Louis XVIII.

Je reparlerai ensuite des raisons de l'effondrement rapide de la Première Restauration pour en venir immédiatement au retour de Napoléon en 1815. Il séjourne à l'île d'Elbe mais craint d'être exilé plus loin. On parle des Açores et déjà le l'île de Sainte-Hélène. Par ailleurs, les pensions que lui avait promises le Congrès de Vienne ne lui sont pas versées de telle sorte qu'il se trouve dans une situation difficile. Il apprend aussi les infidélités de l'Impératrice Marie-Louise. Tout cela l'encourage à tenter un dernier coup d'autant qu'on lui dit qu'il est encore très aimé en France, ce qui n'est pas totalement vrai mais l'est en partie.

« L'Aigle corse » débarque donc le 1er mars 1815 à Golfe Juan, sur l'actuelle Côte d'Azur. En trois semaines, il va atteindre, le 20 mars, Paris et les Tuileries, désertées la veille par Louis XVIII. Je voudrais vous lire, au sujet de ce retour de Napoléon, ce passage des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand qui règle, une bonne fois pour toutes, son compte à cette équipée :

« La hardiesse de l'aventure était inouïe. Sous le poids du politique, on pourrait regarder cette entreprise comme le crime irrémissible et la faute capitale de Napoléon. Il savait que les Princes encore réunis au Congrès, que l'Europe encore sous les armes ne souffriraient pas son rétablissement. Son jugement devait l'avertir qu'un succès, s'il l'obtenait, ne pouvait être que d'un seul jour. Il immolait, à sa passion de reparaître sur la scène, le repos d'un peuple qui lui avait prodigué son sang et ses trésors. Il exposait au démembrement la patrie dont il tenait tout ce qu'il était dans le passé et tout ce qu'il sera dans l'avenir. Il y eut, dans cette conception fantastique, un égoïsme féroce, un manque effroyable de reconnaissance et de générosité envers la France ».



Le réquisitoire est assez féroce et terrible mais, au regard du résultat des Cent-Jours, finalement très lucide, puisque les Cent-Jours vont être un désastre, non seulement pour Napoléon qui va être envoyé aux antipodes, mais aussi pour la France qui va être traitée avec encore plus de sévérité par les Alliés alors que Talleyrand, au Congrès de Vienne, avait réussi à tirer son épingle du jeu. Elle perdra, en particulier, un certain nombre de places qui lui étaient restées en Belgique et Landau en Allemagne, si bien que le pays va se retrouver plus mal à la fin des Cent-Jours qu'à leur veille.

Mais revenons sur l'effondrement si brusque de la Première Restauration. Pourquoi Louis XVIII, qui était roi depuis près d'un an, va-t-il laisser sa place en quelques jours, s'évanouir et partir à l'étranger ? Tout d'abord, revoyons la personnalité de ce souverain presque sexagénaire. On l'appelle souvent le « roi podagre », c'est-à-dire infirme, le « roi fauteuil » même puisque, au fur et à mesure qu'il deviendra plus impotent, il ne se déplacera plus que dans un fauteuil roulant. Il est handicapé et obèse et il ne bénéficie absolument pas de l'aura physique nécessaire à un chef d'État de l'époque. Il est incapable de monter à cheval et il n'a pas cette prestance qui pourrait entraîner l'adhésion des foules et des armées.

Louis XVIII, né à Versailles en 1755, est le quatrième fils du Dauphin et le frère cadet de Louis XVI. Dès sa naissance, il a été titré Comte de Provence. Sous l'Ancien Régime, il se distingue par son caractère un peu brouillon. Il soutient une critique assez vive de la politique de son frère, il prend des positions assez réactionnaires. Il bloque les réformes notamment lors de l'Assemblée des Notables en 1787 dont le succès aurait pu éviter la convocation des États-Généraux en 1789 et le bouleversement radical qui s'en est suivi. Il quitte Paris en 1791 en même temps que son frère essaie de le faire. Alors que Louis XVI est arrêté à Varennes avec sa famille, lui réussit à passer en Belgique. Il s'installe à Bruxelles puis en Allemagne à Coblenz. Après la mort de son neveu au Temple, en 1795, il se proclame Chef de la Maison de France.

Pendant vingt ans, ce prétendant sans couronne, va traîner sa désespérance en exil de Cour en Cour, à travers l'Europe centrale et la Russie. Il s'installe un moment à Mittau dans l'actuelle Lettonie où il n'est plus entouré que d'une Cour d'une centaine de personnes. C'est un pauvre Prince pendant toute la période de l'Empire. Il s'installe finalement à Hartwell en Angleterre d'où il va revenir en 1814 grâce, comme on l'a vu, à l'intervention de Talleyrand. Il est d'aspect obèse, il souffre de la goutte, puis d'artériosclérose et c'est la gangrène aux jambes qui l'emportera. C'est donc un Roi qui ne présente pas l'aspect d'un conquérant ! Certains de ses détracteurs vont même le surnommer « Cochon XVIII » ce qui montre bien l'état d'esprit de l'époque...

Malgré cela, au-delà de cette apparence peu favorable, c'est un personnage qui va montrer beaucoup de finesse, beaucoup de doigté, beaucoup d'intelligence au cours de cette Première Restauration. C'est le premier à instaurer un régime parlementaire dans cette France qui n'avait connu que la dictature sous la Convention puis le Consulat et l'Empire. Pour la première fois, la France va expérimenter un régime parlementaire à l'anglaise. Cependant, Louis XVIII n'est pas un monarque constitutionnel complètement prisonnier de la Constitution comme avait pu l'être son frère en 1791 qui était soumis à l'Assemblée nationale et qui avait finalement assez peu de pouvoirs. Il a voulu, dès le départ, concilier, à la fois, les idées nouvelles et les exigences de liberté et de démocratie héritées de la Révolution avec le respect de ses droits héréditaires et de son pouvoir dynastique hérité de ses ancêtres.

En 1814, il est rappelé par le Sénat impérial, au nom de la Nation, qui s'adresse à lui comme à : « Louis-Stanislas-Xavier, frère du dernier Roi ». Louis XVIII n'accepte pas cette dénomination. Il insiste pour être présenté, non pas comme le frère du dernier Roi rappelé par le Sénat impérial, mais comme le Roi légitime revenu après dix-neuf ans de règne. Il considère en effet comme nulle et non avenue l'usurpation de « Buonaparte ». Il s'intitule « Roi de France et de Navarre par la Grâce de Dieu ». Il réaffirme ses droits héréditaires et dans ses proclamations, notamment la fameuse déclaration de Saint-Ouen en mai 1814 qu'il date de la dix-neuvième année de son règne et non de la première. Il prend d'ailleurs le nom de Louis XVIII et non pas de Louis XVII car il se considère comme l'héritier de son neveu et non de son frère.

C'est donc bien une restauration et non pas une instauration, une restauration de la monarchie mais pas de l'Ancien Régime car, tout en gardant la haute main sur le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, il va instaurer un parlementarisme à l'anglaise avec deux chambres, Chambre des Députés et Chambre des Pairs. Il va surtout réaffirmer les droits fondamentaux de la Nation qui sont un des acquis de la Révolution : égalité devant la loi, devant les emplois - donc la fin de la société d'ordres qui était celle de l'Ancien Régime -, les libertés de conscience, de réunion et de la presse, l'assurance faite à leurs nouveaux propriétaires de non reprise et de non réquisition des biens nationaux acquis sous la Révolution. Seuls ceux qui n'ont pas été vendus reviennent à leurs anciens propriétaires, souvent des nobles rentrés d'émigration.

Finalement est instauré, en 1814, un des régimes les plus libéraux d'Europe. Mais à côté de cela et de cette volonté de prendre en compte les réalités des vingt-cinq ans vécus par la France depuis la Révolution, est commis un certain nombre de maladroites - on dirait aujourd'hui des fautes de communication - dans le domaine des représentations, maladroites qui expliquent que Louis XVIII sera balayé aussi rapidement en 1815.

D'abord au niveau des finances, l'occupation de la France par les armées alliées coûte cher. Le budget est en déroute et même en banqueroute. On adopte alors - un peu comme aujourd'hui - une politique financière extrêmement rigoureuse, menée par le Baron Louis, ministre des Finances. On instaure ou l'on maintient des impôts très impopulaires comme l'impôt sur les alcools. S'il n'y a pas de retour à l'Ancien Régime, on assiste tout de même à l'abandon de plusieurs signes de la nouvelle France mal ressenti par beaucoup tel que le drapeau tricolore au profit du drapeau blanc. La Cour se reconstitue sur le modèle de Versailles avec les mêmes charges et les mêmes offices qu'autrefois. Il y a aussi la question des biens nationaux et même si ceux-ci ne sont pas rendus à leurs anciens propriétaires, les nouveaux acquéreurs craignent d'être spoliés de leurs biens. Tout cela rend le climat difficile.

On assiste également à un retour en force de la religion catholique, avec des messes expiatoires célébrées à la mémoire de Louis XVI, de Marie-Antoinette et des martyrs de la Révolution. Ce mouvement contredit l'idée de pardon et d'oubli que Louis XVIII avait essayé de promouvoir. Il y a ainsi, en quelque sorte, deux France qui se font face : d'un côté les nobles émigrés qui, selon l'expression consacrée, recherchent « des places, des cordons et des pensions », d'un autre l'administration impériale qui est restée en place. Mais c'est surtout du côté de l'armée que les critiques contre la Restauration sont les plus fortes : l'immense Armée impériale a été en partie démobilisée, notamment les officiers dont 12 000 sont mis en retraite anticipée et ne touchent plus que la moitié de leur solde. Cela fait une masse d'individus mécontents et aigris, qui regrettent l'épopée impériale et le bruit du canon et qui se retrouvent sur le pavé, constituant autant de personnes mobilisables pour le retour de Napoléon.



Il y a aussi, dans la même armée, un sentiment diffus de trahison, un peu comme cela sera le cas en 1918 en Allemagne, avec l'idée du « coup de poignard dans le dos ». Certains imaginent que Napoléon a été vendu alors qu'il pouvait encore se battre et retourner la situation à son profit, la manœuvre venant de l'arrière pour abattre le régime impérial. Ainsi, le retour des Cent-Jours, le « vol de l'Aigle », en mars 1815, va consister, essentiellement, en une mutinerie militaire. Au fur et à mesure de l'avancée de Napoléon vers Paris, les régiments vont se rallier à lui, avec leurs officiers, sans qu'il y ait une véritable adhésion populaire en faveur de Napoléon. En effet, la population a beaucoup souffert des mobilisations et a été saignée à blanc par les guerres impériales. Énormément de jeunes ont été sacrifiés et la majorité des Français a une soif de paix, de tranquillité et de prospérité. La plupart d'entre eux ne veut pas repartir dans une aventure européenne comme Napoléon les y avait entraînés pendant quinze ans. C'est donc un mouvement militaire, avant toute autre chose, qui explique la réussite des Cent-Jours.

Alors revenons sur ce mois de mars 1815 qui va voir Louis XVIII, bien installé dans son château des Tuileries, prendre la poudre d'escampette, l'« escampeti » comme l'écrit Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe* pour qualifier ce départ précipité et quelque peu burlesque. Le 1^{er} mars, Napoléon débarque à Golfe-Juan. La nouvelle parviendra à Paris quatre jours plus tard grâce au télégraphe Chappe. Rappelons que ce système de sémaphores utilisait des sortes de bras articulés qui permettaient, de lieue en lieue, de transmettre des messages, assez rapidement, par voie optique. Ce n'est cependant que le 5 mars que M. Chappe lui-même, directeur de cette société de télégraphe, apporte la lettre cachetée à Louis XVIII pour lui annoncer le débarquement de Napoléon sur ce qu'on appelle maintenant la Côte d'Azur.

Le Roi, tout d'abord, semble tout à fait tranquille. Il regarde cette lettre avec assez peu d'intérêt et la renvoie aux ministres de la Guerre et de l'Intérieur pour voir ce qu'il convient de faire mais il ne croit pas du tout possible la réussite de ce coup de folie. D'autre part, le Maréchal Soult, qui est passé à son service, le convainc de garder le silence pendant vingt-quatre heures afin de ne pas affoler Paris et d'étouffer l'affaire avant que la nouvelle ne se diffuse. Les conseillers de Louis XVIII, dont le Baron de Vitrolles qui lui est proche, prédisent également l'échec de la tentative et son rapide écrasement.

Le 6 ou le 7 mars, Louis XVIII prend tout de même une ordonnance, en utilisant un terme de chasse d'Ancien Régime, demandant de « courir sus » Bonaparte considéré comme un traître et un rebelle au Roi. N'importe quel soldat ou garde national et même simple citoyen est invité à l'arrêter et à s'emparer de sa personne pour l'empêcher de nuire et de continuer sa route. Ce que Louis XVIII sait très bien, et c'est ce que disait Chateaubriand dans l'extrait lu précédemment, c'est que l'Europe entière, qui est réunie au Congrès de Vienne qui s'achève, va reprendre immédiatement les armes pour écraser l'ex-Empereur. A propos de l'expression « courir sus », Chateaubriand aura cette phrase ironique à propos du roi podagre : « Louis XVIII sans jambes voulait courir sus le conquérant qui enjambait la Terre ». Ce qui illustre, effectivement, l'impuissance de Louis XVIII face au « vol de l'Aigle »...

Louis XVIII pense pouvoir compter sur l'armée, dont on a pourtant vu qu'elle était le talon d'Achille de la Restauration. Pendant plusieurs jours, il va donner des consignes assez floues aux préfets, sans donner de directives précises sur la marche à suivre, tandis que Napoléon poursuit son avancée irrésistible vers le Nord. Le maréchal Ney promet au Roi de ramener Napoléon dans une cage de fer alors qu'il se ralliera à lui dès qu'il le rencontrera.

Louis XVIII, au fur et à mesure que les nouvelles deviennent mauvaises pour lui, prend enfin conscience du risque encouru. Le 16 mars, il se présente devant la Chambre des Députés et la Chambre des Pairs où il explique, sur un ton assez martial, qu'il ne compte absolument pas sortir de Paris et qu'il préférerait mourir sur son trône : « Pourrais-je, à 60 ans, mieux terminer ma carrière, qu'en mourant pour sa défense [celle de la Charte]. Quoi qu'il en soit, je ne quitterai pas mon fauteuil : la victime sera plus grande que son bourreau ».

Ce sont assurément de belles phrases ! Trois jours plus tard, le 19 mars, Louis XVIII quitte les Tuileries. Auparavant, il lance un ultime appel à l'armée en l'exhortant de rester fidèle au trône des Bourbons, promettant le pardon pour les « enfants égarés » qui auraient rallié l'Empereur. Autour de lui, se disputent plusieurs camps qui lui font différentes propositions : d'abord son ministre des Affaires étrangères par intérim François de Jaucourt - le titulaire du poste, Talleyrand, étant encore à Vienne - qui propose au Roi de partir vers l'Ouest, en Vendée, pour y organiser une nouvelle chouannerie. De leur côté, Chateaubriand et Marmont lui conseillent de rester à Paris, conformément à ce qu'il déclarait le 16 mars lorsqu'il promettait de mourir aux Tuileries. Il pourrait ainsi résister en créant un corps d'armée entre Paris et Melun pour s'opposer à l'arrivée de l'Empereur.

A la décharge de Louis XVIII et à son bénéfice, on peut considérer qu'il a voulu éviter un bain de sang et une nouvelle guerre civile. Il se disait qu'en résistant à l'avancée des troupes napoléoniennes, tout ce qui pouvait venir, c'étaient des dissensions et de nouveaux désordres. Donc, le 19 mars, il prend la décision de partir vers le Nord, sa première idée étant de traverser la Manche et de retourner en Angleterre où il était précédemment en exil.

Finalement, il va bifurquer vers la Belgique et il a manifestement bien fait, car, autrement, il aurait eu beaucoup de mal à récupérer son trône. En ce 19 mars donc, trois jours seulement après avoir dit qu'il ne quitterait jamais la France, il constate avec amertume : « Je vois que tout est fini sur ce point, ne nous engageons pas dans une résistance inutile, je suis résolu à partir ». Certes, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis mais, en l'occurrence, Louis XVIII a changé d'avis rapidement ! Cela dit, Napoléon est arrivé à Fontainebleau et le temps presse. Avant de partir, le Roi passe en revue les troupes restées fidèles aux Tuileries et il s'embarque, subrepticement, en soirée avec le comte d'Artois, le duc de Berry et un certain nombre de ministres dans une douzaine de voitures.

Dans la première, il y a le premier valet de chambre du Roi qui porte les bijoux de la Couronne. C'est assez intelligent de sa part de ne pas partir « sans biscuits » et de se munir ainsi de quoi subsister un temps indéfini. Le pauvre Louis XVIII a passé assez de temps en exil et il sait la difficulté de vivre avec peu d'argent. Il bénéficiait, certes, d'une pension du Gouvernement britannique et d'une autre de la Cour du Brésil mais il tirait un peu de diable par la queue ! En se munissant des bijoux de la Couronne, il s'assurait, éventuellement, une retraite agréable.

C'est un peu avant minuit, à 23h30, qu'il quitte Paris sous une pluie battante. Louis XVIII est installé dans une berline entourée de plusieurs cavaliers. Le 20 mars, alors que les Tuileries sont vides, le *Moniteur*, journal officiel, publie le constat suivant : « La Divine Providence, qui nous a rappelé au trône de nos pères, permet que le trône soit aujourd'hui ébranlé par la défection d'une partie de la force armée qui avait juré de le défendre ». C'est le dernier adieu de Louis XVIII aux Français alors qu'il galope sur les routes du Nord.

L'auguste fugitif est accompagné par plusieurs gardes à cheval dont certains sont promis à un bel avenir comme Lamartine et Vigny qui laisseront des récits de cette aventure. Le 23 mars, il passe la frontière belge - celle du Royaume des Pays-Bas à l'époque -, après avoir fait une dernière déclaration. Il ordonne à tout Français de désobéir à un ordre de mobilisation de Napoléon, ce qui ne lui coûte pas cher et sera assez peu écouté.



C'est le 30 mars que Louis XVIII arrive à Gand, la ville de Charles-Quint. Sa première idée, nous l'avons dit, était de passer en Angleterre mais Dunkerque est déjà aux mains des bonapartistes et le Pas de Calais est traversé de vents contraires qui rendent le passage assez difficile et même impossible. Il a parcouru 300 km en dix jours, en calèche sur des routes mauvaises et défoncées, ce qui est assez rapide pour l'époque, mais s'explique dans le contexte d'un exil précipité.

On peut penser qu'au début de son séjour à Gand, le Roi songeait à revenir en France pour s'installer sur son territoire en attendant la chute de l'Empire mais sa Maison militaire, les troupes militaires fidèles à la Monarchie qu'il avait conservées, s'était débandée et il ne disposait plus de force suffisante pour assurer sa sécurité. Il va donc rester à Gand pendant les trois mois des Cent-Jours.

Pourquoi Gand ? On pense que c'est sur les conseils du comte d'Artois qui savait cette ville particulièrement francophile et que son frère y serait donc bien accueilli.

Pour terminer, je voudrais vous citer à nouveau trois passages extraits des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, à propos de cette idée qu'il avait soufflé au souverain de rester à Paris pour résister et qui était restée pour lui la meilleure solution :

« S'il eût tenu parole [s'il était resté à Paris comme il l'avait dit le 16 mars], la légitimité aurait pu encore durer un siècle, la nature même semblait avoir ôté au Roi la faculté de se retirer en l'enfermant d'infirmités salutaires ». Derrière cette formule, Chateaubriand pensait qu'en restant et en se sacrifiant même, le Roi aurait pu enraciner davantage la monarchie des Bourbons dans le terreau français. Plus loin, autre formule formidable :

« Bonaparte en arrivant à Paris, ce Christ de la mauvaise puissance, prit par la main le paralytique et lui dit : levez-vous et emportez votre lit ». Dernière citation de Chateaubriand qui, lui, était parti à 4h00 du matin, quatre ou cinq heures après le départ nocturne et très discret du Roi :

« Nous sortîmes par la Barrière Saint-Martin ; à l'aube, je vis des corbeaux descendre paisiblement des ormes du grand chemin où ils avaient passé la nuit pour prendre aux champs leur premier repas, sans s'embarrasser de Louis XVIII ou de Napoléon : ils n'étaient pas, eux, obligés de quitter leur patrie ».

Intervention de Philip MANSEL

« Pourquoi Gand : Louis XVIII, Roi de l'Europe »

Philip MANSEL

Philip Mansel, né à Londres en 1951, est un historien britannique, spécialiste de l'Empire ottoman et, ce qui nous intéresse plus particulièrement aujourd'hui, de la France révolutionnaire et post révolutionnaire. Après avoir étudié au Collège d'Oxford et à l'*University College* de Londres, il a écrit une vingtaine d'ouvrages dont, en 1982, une biographie de Louis XVIII rééditée en 2013. Son dernier ouvrage est consacré à l'Histoire de Smyrne, Alexandrie et Beyrouth mais il reviendra prochainement à l'Histoire de France avec une biographie de Louis XIV en cours de préparation. Lui aussi n'est pas inconnu en Belgique puisqu'il a publié, en 2003, une biographie du Prince Charles-Joseph de Ligne.

Enfin, je ne serais pas complet si je ne précisais que Philip Mansel est l'un des fondateurs, en 1995, de la Society for Court Studies dont il dirige la revue *The Court Historian* et qu'il est également membre du Conseil scientifique du Centre de recherche du Château de Versailles.

J'évoquais, dans mon introduction, la dimension européenne de notre rencontre. Il est donc logique que je donne la parole à notre intervenant sur le thème : « Pourquoi Gand? Louis XVIII, Roi de l'Europe ».



Je suis heureux d'être à nouveau à Gand. Quelle bonne idée de commémorer son rôle de capitale du Royaume de France pendant les Cent-Jours et je suis tout à fait d'accord sur la nécessité de faire un musée des Cent-Jours dans l'Hôtel d'Hane-Steenhuysse. Dans le musée de la Ville de Gand, cette période n'est presque pas mentionnée. Gand a tenu un rôle très important et il faut signaler également le traité de Gand entre la Grande-Bretagne et les États-Unis en février 1815.

Je parle aujourd'hui de Louis XVIII, Roi de l'Europe, et il faut aussi écouter le message des villes et pas seulement celui des États et des nations.

Pourquoi Gand ? Gand, ce n'est ni Paris ni Coblenze, capitale de la première émigration, et en tant que Cour et Gouvernement en exil, c'est une immense réussite, bien plus grande que le Gouvernement de Napoléon à Paris pendant les Cent-Jours.

Pourquoi Gand ? Louis XVIII pensait d'abord aller à Ostende pour passer en Angleterre, État où il avait habité pendant sept ans. Et il y a cette phrase assassine de Jaucourt, un des rares ministres qui étaient avec lui à Ostende : « La philosophie du Roi va droit à Hartwell », le château où il avait séjourné en Angleterre mais sur les conseils de son frère Artois, qui avait traversé la frontière, et Madame de Chateaubriand dit que c'est le seul bon conseil qu'a donné le comte d'Artois, il va rester en Belgique. La Maison d'Orange, le Roi Guillaume I^{er} vient de se proclamer Roi des Pays-Bas, ne voudrait pas qu'il y ait une cour rivale pour le moment à Bruxelles. Donc, Louis XVIII choisit Gand, capitale du Comté de Flandre, ville riche, ville qui est à cette époque-là en partie francophone et il y reçoit un accueil plutôt enthousiaste le 30 mars. Le Prince d'Orange lui-même, le fils du Roi Guillaume I^{er}, lui rend visite.

Louis XVIII est accueilli par le comte d'Hane-Steenhuysse qu'il a connu en 1791 parce qu'il lui avait déjà offert l'asile quand il avait quitté Paris en passant par Mons et Bruxelles. C'est donc une ancienne connaissance. Gand est hantée par le souvenir de la première émigration. Tout le monde dit : « Il ne faut pas être comme l'émigration, comme pendant l'émigration ». C'est un peu pour ça que le Roi ne fait pas beaucoup de déclarations à Gand.

Gand est très différent de l'émigration. Pourquoi ? Parce que le Roi a, à Gand, Cour, argent, garde, ministres, ambassadeurs et, ce qui n'est pas le moins important, un journal à lui, le Journal de Gand. Donc, il pouvait dire, avec beaucoup plus de réalité que les Ducs de Bourgogne au XV^{ème} siècle : « Tout Paris dans mon Gand ». Le comte d'Artois lui conseille de régner « comme si vous étiez aux Tuileries : il ne s'agit plus de l'ancienne immigration et vous êtes autant Roi ici qu'en France ». Il se maintient en Roi : il n'a pas seulement les bijoux de la Couronne mais aussi quatre millions rapportés par Hue, ancien premier valet de pied qu'il a choisi dans l'émigration et qui le sert encore très bien. Et il a avec lui sa Cour, c'est-à-dire le duc et la duchesse de Duras, une des innombrables égéries de Chateaubriand, le duc de Luxembourg, tous les capitaines des Gardes du Roi très bien décrits dans *La Semaine Sainte* de Louis Aragon et *Les Cent-Jours* d'Emmanuel de Waresquiel qui n'a pu être là aujourd'hui. Avec cet argent, il peut vivre bien à l'Hôtel d'Hane-Steenhuysse. Il a aussi une garde, c'est-à-dire que si la Maison militaire a été dissoute par le comte d'Artois, elle s'est reformée à Alost. Il y a bientôt 2 000 soldats ce qui n'est pas rien. Les Gardes du Corps sont là et la salle de bal de l'Hôtel d'Hane-Steenhuysse s'appelle bientôt la salle des Maréchaux comme aux Tuileries parce qu'il y a les Gardes du Corps en poste à cet endroit. Il a sa famille : le comte d'Artois s'installe à l'Hôtel des Flandres, sur la Place d'Armes et le duc de Berry à Alost avec la Maison militaire. Il maintient deux cérémonies de Cour. D'une part, il dîne en public : à la première soirée, on dit qu'il a mangé une centaine d'huîtres d'où le calembour en flamand « Louis die zweet ». Il va à la messe en semaine dans l'hôtel et le dimanche à la cathédrale. Il institue un ordre, l'Ordre de la Fidélité avec des médailles. Sur ces médailles, on peut lire : « A Dieu mon âme, mon cœur aux dames, ma vie au Roi, l'honneur à moi ». Il y a aussi des concerts donnés par Madame Catalani.

Des ministres ont suivi le Roi : Beugnot, Jaucourt, Clarke, duc de Feltre, ministre de la Guerre, Lally-Tolendal, ministre de l'Intérieur par intérim. Il tient conseil et il a la reconnaissance de l'Europe. L'Europe n'a jamais varié : on a beaucoup parlé des hésitations d'Alexandre I^{er} ou du Gouvernement britannique mais je n'y crois pas du tout. Il y a des ambassadeurs en poste à Gand, le Comte de Goltz pour la Prusse, les autres sont plutôt à Bruxelles et ils rendent visite régulièrement au Roi à Gand : Stuart pour la Grande-Bretagne et Pozzo pour la Russie pour les plus importants. Il y a des communications régulières avec Paris. Beaucoup de fonctionnaires, notamment au ministère de l'Intérieur, envoient des informations à Gand. Gand est un centre de renseignements autant qu'une capitale. Les deux absents spectaculaires sont le prince de Talleyrand, qui a été désobéissant en ne répondant pas à l'appel du Roi et le duc d'Orléans, qui n'était pas rempli que de bonnes intentions pour la Restauration, ce qui préfigure déjà la Révolution de 1830.



Arrivé seul fin mars, le Roi est déjà très entouré en avril et l'hôte qui vient souvent le saluer de Bruxelles est le duc de Wellington, commandant en chef pour l'Europe. Ce n'est pas seulement un général britannique, il commande une armée européenne avec des Belges, des Allemands, ... La victoire de Waterloo est une victoire européenne, pas britannique. Pourquoi vient-il à Gand ? C'est une très longue histoire. Il a déjà beaucoup aidé les Bourbons à Bordeaux en 1814. C'est lui qui a invité le duc d'Angoulême et qui a préparé la journée du 12 mars à Bordeaux. Ce n'est pas seulement le Sénat qui a détrôné Napoléon mais aussi les villes de France. Bordeaux se déclare pour les Bourbons trois semaines avant la première abdication et cela a été préparé entre les Bordelais, les Bourbons et les Britanniques. Le duc de Wellington avait invité le duc d'Angoulême à se joindre à l'armée britannique fin 1813 parce qu'il savait que les Bourbons seraient utiles pour fournir des renseignements. Wellington vient à Gand parce qu'il y reçoit des informations des fonctionnaires et des royalistes. Tout l'ordre de bataille de l'armée française à Waterloo est connu au quartier général de Wellington bien longtemps à l'avance.

Troisième chose, non seulement le Roi a sa Cour, des ambassadeurs et un Gouvernement, mais il a aussi une certaine popularité comme l'a dit Philippe Delorme : il n'est pas possible de faire des sondages rétrospectifs mais je citerai une lettre de Louis XVIII écrite le 26 mars à Talleyrand : « Bonaparte a donc pour lui la force armée, tous les cœurs sont à moi, j'en ai eu des preuves non équivoques tout au long de la route. Les Puissances ne peuvent douter cette année du vœu de la France. Voilà le texte, je m'en rapporte à vous pour la clause ». Donc, il peut jouer la carte de la popularité et il n'a pas tout à fait tort car on constate un déclin massif pour le plébiscite des Cent-Jours par rapport à ceux de 1802 et de 1804. Benjamin Constant, le grand rallié des Cent-Jours, dit lui-même dans son carnet intime : « L'opinion est toujours mauvaise ». Le futur maréchal de Castries dit : « Le Gouvernement de l'Empereur Napoléon marche à grands pas vers la dégringolade ».

Beaucoup de Parisiens et les provinces du Sud et du Nord de la France surtout, sont anti-bonapartistes pendant les Cent-Jours. Une preuve de l'adhésion d'une partie de Paris est la cérémonie du 3 mai 1815, à Gand, où une trentaine de gardes nationaux de Paris viennent assurer la garde du Roi comme il leur en avait donné le privilège pour célébrer son entrée dans Paris le 3 mai 1814. Pendant toutes les années de la Restauration, c'est uniquement la Garde nationale de Paris qui assurera la garde du Roi le 3 mai. Ils assurent donc la garde le 3 mai 1815 à l'Hôtel de Hane-Steenhuysse et ils se sont donc donnés la peine d'un long voyage pour pouvoir le faire. On commence à l'appeler, comme il s'en vante, pas seulement Louis le Désiré mais Louis le Regretté. Il tient les promesses de la Charte, il ne lance pas de déclarations dures contre les partisans de Napoléon. Artois lui conseille typiquement « contre cette fausse clémence, la punition sévère qu'elle (l'armée) n'a que trop méritée ». Mais il y a plutôt un culte de l'oubli et du pardon à Gand, sauf qu'il faut un sacrifice et le sacrifice, c'est le comte de Blacas, ministre de la Maison du Roi, conseiller du Roi, grand maître de la garde-robe du Roi, un homme plutôt modéré mais qui n'est pas du tout aimé, qui a des formes soi-disant sévères, et que le Roi consent à limoger.

Chateaubriand dirige un journal dans lequel il écrit, contrairement à ses *Mémoires d'Outre-Tombe* : « La France demande son Roi, le Roi s'est retiré un moment, la Monarchie est tout entière ». Guizot aussi vient à Gand. L'avenir de la France est à Gand. Il y a Guizot, il y a Chateaubriand, il y a Lainé, le Président de la Chambre des Députés, le héros de Bordeaux de mars 1814, celui qui a dénoncé Napoléon en janvier 1814 à la Chambre des Représentants et qui vient aussi à Gand. Guizot écrira plus tard : « La confiance tranquille dans la force de son nom et de son droit, c'est ce qui a rendu à Louis XVIII son trône ».

Chateaubriand dit à peu près la même chose dans des phrases célèbres : « Il était le Roi partout comme Dieu est partout. La foi inébranlable de Louis XVIII dans son rang est la puissance réelle qui lui rendit son sceptre ». Je dirais aussi que c'est la foi inébranlable des Puissances de l'Europe en Louis XVIII qui lui a rendu la couronne. Il y a même une numismatique de Gand, l'argent de Gand, un marchandage entre Louis XVIII et le Gouvernement britannique et celui-ci fait des louis d'or en Angleterre.

Le problème était évidemment le nationalisme mais le nationalisme était-il aussi important qu'on le dit ? Je vous pose la question. Madame de Staël, qui était pourtant le prototype même de l'Européenne avec ses origines française, suisse et suédoise, écrit le 9 juin : « Il a le malheur d'être avec les étrangers et d'humilier l'amour-propre national ». Charles de Rémusat écrit : « L'odieux d'un concert avec l'Europe armée : voilà le problème ». Il y a l'alliance renouvelée, le 26 mars à Vienne, mais n'oublions pas qu'en avril 1814, la moitié des Parisiens a applaudi à l'entrée des Alliés dans Paris. Le Tsar Alexandre I^{er}, qui a appliqué une politique de la clémence, était très aimé à Paris. Même Wellington a été applaudi en passant en mai 1814 à Paris. Bordeaux a préféré de loin les troupes anglo-portugaises de Wellington à ce qu'on appelait les Tigres de la Grande Armée.

Beaucoup de Français étaient assez sceptiques sur Napoléon, le bonapartisme, le nationalisme, même si, une autre partie de la France, après 25 années de guerre, en voulait encore. Donc, pour Louis XVIII, se mettre du côté de l'Europe n'était pas si mal vu que cela. En juin 1815, Gand se remplit encore de gardes, de politiciens, et aussi des étudiants en droit de l'Université de Paris qui viennent à Gand ainsi qu'un autre mouvement royaliste assez peu étudié, celui des Volontaires royaux dont fait partie Decazes, futur favori de Louis XVIII, qui témoignent de mouvements spontanés.

Les deux conseillers de Louis XVIII les plus écoutés à Gand ne sont pas des Français. Tout d'abord, il y a l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Charles Stuart, qui a connu Louis XVIII depuis l'émigration en Russie et qui dit de lui « He is the best of all of us ». Puis, on trouve un autre personnage, qui est presque oublié maintenant et qui était très célèbre à l'époque, l'ambassadeur de Russie à Paris, l'ambassadeur le plus intelligent, l'ennemi le plus ancien et le plus irréductible de Bonaparte qu'il a connu jeune en Corse, le comte Pozzo di Borgo, connu universellement comme Pozzo. Basé à Bruxelles, il venait régulièrement à Gand ; il était déjà venu à Hartwell, et il écrit : « Les Bourbons sont une institution et non une famille, l'Europe a besoin d'eux pour être en paix, la France ne peut pas s'en dispenser pour être en liberté » ce qui n'est pas mal écrit. Pozzo sera richement récompensé plus tard par le Roi pour sa loyauté pendant les Cent-Jours. Il est plutôt sceptique sur les articles de Chateaubriand dans le Journal de Gand et je ne peux pas résister au plaisir de vous le citer encore : « Lorsque, par hasard, on y rencontre un peu de prose, la chose est passable, mais il y a tant de poésie que tout est manqué ». Stuart lui conseille d'utiliser des personnalités qui ont participé à la Révolution, ce qu'il n'avait pas fait en 1814. En fait, tout le monde pense déjà à Fouché qui a pris des engagements pour rendre Paris aux Alliés plus tard. Il travaille déjà, sinon pour Louis XVIII, du moins pour les Puissances européennes en tant que ministre de la Police de Napoléon. Stuart et Pozzo aident Louis XVIII à écrire sa déclaration de mai 1815. Clarke, duc de Feltre, envoie des renseignements sur l'armée française à l'ambassadeur de Prusse et à Wellington.

Arrive le jour de Waterloo. Panique, terreur à Gand bien sûr. Il y a des descriptions des chariots tout préparés, les bijoux de la Couronne sont envoyés à Anvers le 7 juin. Berry est pris de panique et commence à quitter, avec la Maison militaire, Alost. Le Roi reste la nuit du 17 au 18 juin. Le baron Mounier, encore un politicien français à Gand, écrit : « Jamais je n'avais vu tant de gens qui eussent perdu la tête ! ».



Mais, le 19 juin, arrive une lettre de Pozzo, qui a été aux côtés de Wellington pendant toute la bataille de Waterloo (il avait vu Bonaparte jeune rival en Corse et le revoit pour la première fois au loin sur le champ de bataille de Waterloo) : « Le duc de Wellington que j'ai quitté à minuit m'a chargé d'informer Votre Majesté des événements de la journée d'hier. Sa Seigneurie a gagné la bataille la plus complète, la plus contestée, la plus glorieuse et peut-être la plus conséquente de l'Histoire. Les tyrans et les ennemis de la France ont été vaincus après neuf heures de combat. Le Duc s'est surpassé en héroïsme et sa science militaire n'a jamais été mise à plus grande épreuve. J'aurai l'honneur de soumettre à votre majesté les détails de cette fameuse journée ». C'est assez remarquable comme lettre et comme description de la Grande Armée de Napoléon : « Les tyrans et les ennemis de la France » est une formule originale et constitue un point de vue qui était partagé par bien plus de Français qu'on ne le pense. Un ambassadeur russe d'origine corse conseille le Roi de France et c'est vraiment une victoire européenne. Le Roi Louis XVIII boit à la santé du duc de Wellington comme étant le plus grand général du Monde. Il dit : « Nous pouvons saluer la victoire sans cesser d'être Français ».

Ensuite, il y a le retour en France. Wellington conseille Louis XVIII et son Gouvernement où aller. Le 20 juin : « Je compte passer la frontière et rentrer en France demain. Je crois que le temps est arrivé où le Roi de France devrait se mettre en mouvement ». Et ce sont les aides de camp de Wellington qui font les logements de la Cour de France, du moins pour un moment. Ce n'est pas seulement Wellington qui fait avancer le Roi mais le Roi qui fait avancer, beaucoup plus rapidement que prévu, l'armée de Wellington, c'est-à-dire que les citadelles françaises se rendent quand ce sont des Français qui le demandent au nom du Roi : par exemple, Cambrai et Le Cateau. C'est grâce à Louis XVIII que l'armée alliée peut arriver aussi rapidement, après Waterloo, devant Paris. Stuart, qui écrit des lettres merveilleuses, écrit à sa femme le 29 juin de Cambrai : « Louis le Regretté, non plus Louis le Désiré, est très heureux. Nous faisons de très bons dîners depuis que nous sommes rentrés dans ce pays de lait et de miel (c'est-à-dire Cambrai). » C'est la fin des Cent-Jours et le retour du Roi. Le 8 juillet 1815, il rentre à Paris et il reçoit Wellington et Castelreagh aux Tuileries : il les présente aux Parisiens et ils sont applaudis. La Charte, qu'il a maintenue à Gand, devient la Constitution de la France jusqu'en 1830. La Constitution future de la France dépendait donc beaucoup plus de Gand que des Cent-Jours à Paris. L'armée française, comme le voulait Louis XVIII depuis le 23 mars, est dissoute. L'armée française du XIXème siècle, vient de l'armée réformée en 1815 par le Maréchal Gouvion-Saint-Cyr et n'est pas la descendante de l'armée de Napoléon.

Donc, les Cent-Jours de Gand montrent à quel point l'Europe pouvait fonctionner comme machine diplomatique, militaire, on pourrait même dire humanitaire, c'est-à-dire que la guerre a été finie beaucoup plus rapidement en évitant davantage de morts, grâce à l'alliance entre les Bourbons et l'Europe qui a presque acquis des institutions à cette époque-là. Je citerai Pozzo di Borgo : « Pensez que l'union de l'Europe est une vérité qui commence à établir ici (Paris) tout son empire ». Il aurait voulu une Diète permanente fédérale européenne. Lord Castelreagh évoque un Commonwealth européen qui aurait « l'efficacité et presque la simplicité d'un État uni ».

Je conclurai en disant que les Cent-Jours, à Gand, nous montrent que l'Europe est derrière nous comme elle est devant nous.

Intervention de Jacques-Olivier BOUDON

« Napoléon et la Famille royale pendant les Cent-Jours »

Jacques-Olivier BOUDON

Jacques-Olivier Boudon, né en 1962, est un écrivain et historien français. Agrégé d'histoire et ancien élève de l'École normale supérieure, il est aujourd'hui professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne où il dirige également le Centre d'initiation à l'enseignement supérieur. Ses thèmes de recherche portent plus particulièrement sur l'Histoire de la Révolution française et de l'Empire et sur l'histoire religieuse contemporaine.

En charge de nombreuses responsabilités, il est notamment, depuis 2009, président de l'Institut Napoléon et directeur de publication de sa revue. On lui doit une vingtaine d'ouvrages dont le dernier en date, publié cette année, s'intitule fort opportunément pour nous aujourd'hui "Napoléon et la dernière campagne. Les Cent-Jours. 1815".

Comme je me plais à souligner le rapport de chacun de nos contributeurs avec la Belgique, je mentionnerai que Jacques-Olivier Boudon est membre du Conseil scientifique du Musée du champ de bataille de Waterloo.

Quand j'évoquais, dans mon introduction, le regard croisé que ce colloque voulait porter sur les événements relatés, tel est bien le cas de cette communication puisque celle-ci est intitulée : « Napoléon et la Famille royale pendant les Cent-Jours ».



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

D'abord je voudrais vous remercier de votre accueil et de votre invitation et je me réjouis d'être parmi vous pour évoquer en effet l'autre versant de cette histoire du séjour de Louis XVIII à Gand, la manière dont Napoléon a appréhendé ce séjour à Gand et, plus généralement, les réactions qui ont été celles du Gouvernement de l'Empire restauré par rapport à la Famille royale et aux réactions que cette famille va avoir au moment des Cent-Jours.

Il faut peut-être dire un mot des relations entre les deux hommes parce que, s'ils ne se sont jamais rencontrés, Napoléon et Louis XVIII entretiennent, depuis le début du Consulat, une relation ambiguë. Dès l'avènement de Napoléon Bonaparte au pouvoir, Louis XVIII, dont les fidèles engagent à ce moment-là des pourparlers pour protéger la paix civile en France, avait écrit à Napoléon pour lui faire part de son souhait qu'il lui cède le trône, Napoléon étant perçu comme une sorte de Monck qui aurait pu restaurer la Royauté. Napoléon n'a pas immédiatement répondu, il attend les lendemains de la seconde campagne d'Italie et à son retour à Paris en septembre 1800, il écrit à Louis XVIII que s'il veut reprendre le pouvoir en France, il faudra qu'il passe sur des centaines de morts, entendant par là qu'il n'est pas prêt à lui céder le pouvoir. Cette lettre annonce des relations qui seront par la suite très tendues entre la Famille royale et Napoléon. Cela passe, et je n'y insiste pas, par l'exécution du Duc d'Enghien en 1804, prélude de la transformation du Consulat à vie en Empire. Cela passe aussi par la décision de Napoléon de chasser la dynastie des Bourbons là où elle règne en Europe, à commencer par Naples. « La dynastie des Bourbons a cessé de régner à Naples » déclarera Napoléon au lendemain de la bataille d'Austerlitz avant d'envoyer son frère Joseph en prendre possession. Et il en sera de même, deux ans plus tard, quand Napoléon décide d'annexer le Royaume d'Espagne et d'envoyer les Bourbons en exil.

On comprend, dès lors que, quand Louis XVIII revient au pouvoir en avril-mai 1814, il ne se sente pas véritablement engagé par les promesses qu'avaient faites les Alliés à Napoléon lors du traité de Fontainebleau qui prévoyaient le destin de Napoléon en lui confiant l'île d'Elbe, en lui attribuant aussi une pension de 2 millions de francs annuelle qui ne lui sera jamais versée et pour cause, Louis XVIII considérant qu'il n'a pas été intégré à la négociation prévoyant ce versement. Et Louis XVIII, plus généralement, au cours de la période de la Première Restauration, s'emploie à tout faire pour que Napoléon soit envoyé plus loin que l'île d'Elbe qu'il trouve trop proche. On a parlé de projet d'assassinat de Napoléon, on sait surtout que Talleyrand, au Congrès de Vienne, s'emploie à envoyer Napoléon vers d'autres îles, il pense aux Açores, c'est Talleyrand qui suggère cette idée, alors que Pozzo de Borgo dont on vient de parler, lui pense déjà, en janvier 1815, à Sainte-Hélène. Mais, Louis XVIII ne s'arrête pas là, son obsession au cours de la Première Restauration, enfin, une de ses obsessions, n'exagérons pas tout à fait, c'est de chasser un autre membre de la Famille impériale du dernier trône qu'il occupe en Europe. Je veux parler de Murat qui s'est allié aux coalisés, notamment aux Autrichiens en janvier 1814, qui a conservé son trône et que Louis XVIII verrait bien remplacé par le souverain légitime, à ses yeux, du Royaume des Deux-Sicile, à savoir Ferdinand IV.

Ce petit rappel historique pour vous montrer les tensions qui peuvent exister entre les deux familles, entre les deux dynasties et cela dépasse le cadre des souverains, Napoléon et Louis XVIII.

Lorsque Napoléon revient en France, le 1^{er} mars 1815, et cela a été rappelé par Philippe Delorme, la nouvelle n'est connue que quelques jours plus tard. Elle sonne, quand l'opinion publique en est alertée, comme un coup de tonnerre, les témoins vont dans ce sens. Elle va provoquer aussi une réaction assez immédiate du souverain Louis XVIII qui décide très vite de remobiliser son armée dès le 7 mars 1815 et, en particulier, de mobiliser les fameux demi-solde dont il pense, on l'oublie parfois mais les demi-solde restaient au service de l'État et pouvaient être remobilisés à tout moment, c'était l'intérêt de cette disposition, il les remobilise donc et vous savez que ce sera avec peu d'effet. Il va aussi envoyer des membres de sa famille, et c'est ce qui va m'intéresser dans un premier temps, un peu partout en France pour tenter de soulever la population, de galvaniser l'armée pour faire face à Napoléon.

Le premier qui a été choisi pour cela c'est le Comte d'Artois, le frère cadet de Louis XVIII, donc, également, de Louis XVI, le Comte d'Artois qui animait, depuis le début de la Restauration, un parti dit ultra, ce parti du Pavillon de Marsan qui était peu favorable au tour pris par le début de la Restauration et peu favorable, en particulier, à la Charte constitutionnelle. Il faudra attendre les derniers jours du séjour de Louis XVIII à Paris, je ne sais plus si c'est le 15 ou le 16 mars, pour que le futur Charles X prête serment à la Charte constitutionnelle, ce qui en dit long sur les tensions qui pouvaient exister.

Auparavant, il a été envoyé prendre le commandement de l'armée à Lyon en compagnie du Maréchal Mac Donald accompagné également du Duc d'Orléans : la décision est prise le 8 mars mais le temps que le Comte d'Artois arrive à Lyon, Napoléon est déjà aux portes de la ville et le Comte d'Artois, comme le Duc d'Orléans, repartiront vers Paris. Voilà, d'emblée, la difficulté de la Royauté à s'opposer à ce retour qui peut paraître tout à fait extraordinaire de Napoléon, à ce « vol de l'Aigle », certes avec l'appui de l'armée, je rejoins ce qu'ont dit les précédents orateurs, mais sans oublier néanmoins l'adhésion populaire qui est réelle, du moins dans les premiers jours de mars 1815. Ensuite, la population va, en effet, se détacher de Napoléon, dès lors qu'avec Napoléon et l'Empire, c'est la guerre qui se profile, mais en mars, ce que retient la population qui se presse pour l'acclamer, c'est sa volonté d'en finir avec une monarchie qui fleure l'Ancien Régime dont elle ne veut pas.

Napoléon a été un habile communicateur au cours de cette remontée vers Paris et j'en prends quelques exemples qui l'illustreront. Ce sont les fameux décrets pris le 13 mars à Lyon par Napoléon et je reviens sur ce qui concerne la monarchie, c'est-à-dire la dissolution de la Maison du Roi et des Gardes suisses. C'est aussi le renvoi des officiers émigrés qui étaient revenus dans l'armée en 1814, la mise sous séquestre des biens des Bourbons et, peut-être plus important encore, l'abolition de la noblesse et de la féodalité, cela figure noir sur blanc sur l'un des décrets de Lyon. Or ni la noblesse, ni la féodalité, ni les privilèges n'ont été rétablis par Louis XVIII mais Napoléon veut frapper les esprits et montrer qu'avec le retour qu'il est en train d'engager, c'est le retour de l'esprit de la Révolution contre l'Ancien Régime dans, finalement, une confrontation très manichéenne qui va se traduire en termes symboliques par le remplacement du drapeau blanc par le drapeau tricolore.

Dans une société française encore assez largement illettrée, le symbole des couleurs est évidemment un symbole fondamental puisque une des obsessions de Napoléon, au cours des Cent-Jours, sera de faire arborer les couleurs nationales à la fois par les soldats qui prennent la cocarde tricolore mais aussi par les villes et les villages de France qui vont envoyer le drapeau en haut des clochers. A l'époque, ce ne sont pas les mairies qui arborent le drapeau mais les clochers, et c'est ce qui renvoie d'ailleurs au sens de la formule classique de la proclamation de Napoléon, l'une des premières qu'il rédige et qu'il fait publier : Napoléon « vole de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame ». Le clocher est bien, à l'époque, le symbole de la communauté villageoise et le message passe ainsi fort bien.

Alors ces symboles, cette volonté d'en finir avec la Royauté, trouvent des obstacles non négligeables qui se dressent sur la route de Napoléon car s'il est vrai que Napoléon entre à Paris le 20 mars 1815 sans avoir tiré un coup de fusil, ayant rallié une grande partie des troupes envoyées à sa rencontre, en revanche, des mouvements insurrectionnels ou de résistance plus exactement, à partir de l'armée restée fidèle à Louis XVIII, s'organisent dès le printemps 1815.



Le premier à prendre les armes, c'est le Duc d'Angoulême, autrement dit, le fils aîné du Comte d'Artois, je rappelle que Louis XVIII n'a pas d'enfant et que le Duc d'Angoulême, même s'il n'a pas d'enfants lui-même, est donc le successeur potentiel du Roi. Le Duc d'Angoulême va prendre le commandement d'une Armée du Sud. Il était venu à Bordeaux avec sa femme, la Duchesse d'Angoulême, pour célébrer l'anniversaire du ralliement de Bordeaux à la Royauté le 12 mars 1814, Philip Mansel vient d'y faire allusion, et ce fut l'objet de grandes manifestations dans la ville. Le duc d'Angoulême reçoit le 9 la nouvelle de sa désignation comme chef de cette Armée du Midi. Il va prendre le commandement des V^{ème} et VI^{ème} divisions militaires dans le Sud de la France, pouvant compter à la fois sur la mobilisation des royalistes de Provence qui avaient montré leur attachement au Roi l'année précédente. Ce sont ces royalistes qui ont conspué Napoléon lorsqu'il a descendu la Vallée du Rhône pour aller prendre un bateau en direction de l'île d'Elbe, et c'est pour cette raison, parce que la Provence est royaliste, que Napoléon a choisi de passer par les Alpes et de ne pas repasser par la Vallée du Rhône. Le Duc d'Angoulême va alors organiser une tournée dans le Midi, il se rend notamment à Marseille où il va rencontrer le Maréchal Masséna qui, à ce moment-là, reste fidèle au Roi et il va surtout organiser une armée avec ce qu'il trouve de soldats sur place.

Avec ce qu'il peut mobiliser de Gardes nationaux et de Volontaires royaux, il forme deux armées et avec ces deux armées, notamment une armée qu'il commande, il lance l'offensive en direction du Nord. Cette offensive est dans un premier temps victorieuse puisqu'il parvient à s'emparer de Valence le 3 avril, c'est-à-dire treize jours après que Napoléon soit entré dans Paris et cette remontée s'opère donc et permet au Duc d'Angoulême de croire à un possible retournement de la situation. En réalité, les choses vont très vite tourner en sa défaveur car Napoléon s'est immédiatement enquis de la situation sur place. Il a dépêché un général, le Général Grouchy, qui fera reparler de lui dans d'autres circonstances pas très loin d'ici, qui est chargé de mettre un terme à l'aventure du Duc d'Angoulême. Il va mobiliser, lui aussi, une armée, va s'appuyer également sur la gendarmerie du général Ramet, bien connu pour être celui qui est allé capturer le pape à Rome en 1809. Il parvient à contraindre le Duc d'Angoulême à rebrousser chemin, d'autant plus que son armée se délite et, qu'en particulier, les Gardes nationaux qui, et c'est d'ailleurs un point commun quel que soit le parti vers lequel ils penchent, lorsqu'ils sortent de leur département, deviennent inefficaces et l'on en voit la trace ici. Finalement, après le retournement des forces qui se rallient à Napoléon, le Duc d'Angoulême décide de capituler et obtient, après cette capitulation, de pouvoir quitter le territoire français. Il faudra néanmoins attendre plusieurs jours pour que ce départ s'opère ; avec une escorte commandée par le Général Ramet, le Duc d'Angoulême quitte la France par le port de Sète et se réfugie, dans un premier temps, en Espagne. Le Duc d'Angoulême, pendant toute cette période de son existence, a correspondu avec sa femme, la Duchesse d'Angoulême qui, elle, est restée à Bordeaux, correspondance que l'on connaît en particulier parce que, lorsque la Duchesse a dû elle-aussi quitter la France, elle a abandonné cette correspondance que les autorités françaises se sont empressées de divulguer dans la presse, c'est un élément de la propagande sur laquelle je reviendrai dans un instant.

La Duchesse d'Angoulême était restée à Bordeaux lorsque son mari était parti vers le Sud-Est et, à Bordeaux, elle décide, à son tour, d'animer la résistance à Napoléon. Elle cherche à mobiliser les troupes ou du moins à contenir l'armée en contraignant ces troupes à rester en garnison, en s'appuyant sur les Gardes nationales et l'on sait qu'à Bordeaux, les populations étaient plutôt favorables à Louis XVIII et à la Royauté. Elle est effectivement parfaitement au courant de ce qui se passe, avec quelques jours de retard, à Paris ou du moins du retour de Napoléon. Je cite, par exemple, car elle a tenu un journal tout à fait intéressant, ses propos qu'elle prononce quand elle apprend l'entrée de Napoléon à Lyon : « Ces nouvelles, dit-elle, m'affectèrent vivement, je senti la nécessité de les cacher encore, je ne l'ai dit qu'à une seule personne, achevé ma toilette et allai à la fête qui était superbe au Grand Théâtre au moins aussi belle que l'autre. »

Nous sommes le 12 mars, c'est le jour qui avait effectivement été choisi pour célébrer l'anniversaire du ralliement de Bordeaux à la Royauté. La Duchesse d'Angoulême va donc animer la résistance, va nommer de nouveaux préfets dans le Sud-Ouest de la France en concertation avec le Baron de Vitrolles qui, lui, procède de même à Toulouse, mais elle est impuissante finalement à prolonger cet effort car les armées se rallient, ici aussi, à Napoléon. Le Général Clausel, qui est envoyé sur place, parvient à les réunir et contraint la Duchesse d'Angoulême, après quelques combats dans la région de Bordeaux, à se retirer. Elle obtient un délai de vingt-quatre heures pour cela. La ville ne subira pas de sanctions même si plusieurs troubles s'y déroulent. La Duchesse d'Angoulême va donc s'embarquer, le 3 avril, en direction de l'Espagne ; elle aura, là-aussi, résisté une quinzaine de jours, à Napoléon. Elle laisse, sur place, le souvenir d'une défense courageuse, qui conduira même Napoléon à la saluer : « C'est le seul homme de la famille » proclamera-t-il, pour signifier l'engagement de cette Duchesse. La presse sera moins gentille avec la Duchesse, accusée d'être partie avec les caisses, ce qui est un leitmotiv de la propagande napoléonienne ; on l'a vu, Louis XVIII n'est pas parti « sans biscuits » pour reprendre l'expression de Philippe Delorme, il en a été de même de la Duchesse d'Angoulême.

Un dernier Prince de la Famille royale s'illustre, si l'on peut dire, en tout cas tente de s'illustrer, ce ne sera pas très brillant, au début des Cent-Jours, c'est le Duc de Bourbon qui cherche, lui, à raviver le souvenir des insurrections chouanne et vendéenne. Il a été chargé, par Louis XVIII, d'animer la résistance dans l'Ouest de la France. Or, le Duc de Bourbon est un personnage important à la fois fils du Prince de Condé, celui qui, à l'époque de la Révolution, a animé les armées émigrées qui étaient engagées notamment en 1792 et il est aussi le père du Duc d'Enghien exécuté sur l'ordre de Napoléon en 1804. Il va arriver à la mi-mars, le 15, à Angers pour essayer de se concerter avec les commandants militaires sur place, en particulier le Général d'Autichamps qui commande la division militaire. Il voit un certain nombre de chefs vendéens sur place mais très rapidement doit constater que s'il y a une petite mobilisation, notamment en Vendée et partiellement aussi dans le Morbihan, l'essentiel de la région reste finalement très calme. Le grand élan national et royaliste que Louis XVIII espérait faire lever dans l'Ouest de la France n'intervient pas et le Duc de Bourbon, assez piteusement, va lui aussi, assez rapidement, quitter le territoire français et s'exiler en passant par l'Espagne dès le 26 mars, avant donc la Duchesse d'Angoulême et le Duc d'Angoulême (j'aurais pu inverser la chronologie mais peu importe). Il est l'un des premiers à disparaître, Napoléon se plaignant d'ailleurs qu'on ne l'ait pas arrêté, ce qui peut paraître surprenant parce que, d'une certaine manière, il y a eu à l'égard des membres de la Famille royale, comme d'ailleurs à l'égard de Louis XVIII, une volonté de temporiser. On n'a pas cherché, du côté du Gouvernement, à arrêter les Princes de la Famille royale de même qu'on n'a pas cherché à entraver la route de Louis XVIII quand il se dirige vers Lille mais on l'encourage en revanche, lorsqu'il est à Lille, car il avait espéré, fort de son titre de Comte de Lille et des soutiens qu'il pouvait trouver dans la ville, pouvoir se maintenir dans le Nord de la France.

Cette évocation de la manière dont les Princes de la Famille royale ont cherché à s'opposer à Napoléon conduit maintenant à envisager la manière dont Napoléon va s'intéresser au cas des Bourbons et notamment de Louis XVIII après le départ de celui-ci de Paris. On peut considérer, et je rejoins ce qu'ont dit les deux précédents orateurs, que le départ de Louis XVIII des Tuileries a été une chance pour Napoléon alors que Louis XVIII avait promis, comme cela a été rappelé, de résister jusqu'au bout. Je citerai aussi, après Philippe Delorme, ce témoignage de Chateaubriand : « Louis XVIII, au 20 mars, prétendait mourir au milieu de la France. S'il eût tenu parole, la légitimité aurait pu durer encore un siècle ».



Chateaubriand écrit ces phrases après la Révolution de 1830 qui a marqué à ses yeux la chute, non de la Monarchie, mais de la légitimité puisqu'en 1830, c'est la branche cadette, celle des Orléans, qui prend le pouvoir en France. L'exil, aux yeux de Napoléon, de la Famille royale, pas tout entière car certains membres de la Famille royale vont rester en France, est préférable à la prison. Sans doute faut-il y voir, peut-être, l'héritage du souvenir de Varennes et des complications, selon lui, qui en ont découlé. Il ne veut pas non plus en faire un martyr pas plus qu'il ne veut pas faire de martyrs les Princes de la Famille royale : il y a là une distance par rapport à ce qui s'était passé en 1804 au moment de l'exécution du Duc d'Enghien. Je pense que Napoléon, et on va le voir dans un instant, les choses sont avérées, a pris conscience que le parti royaliste en France était un parti qui restait vivant. Il ne cherche pas nécessairement à le brimer mais il cherche à le contenir et, pour le contenir, le meilleur moyen, à ses yeux, c'est de laisser partir les Princes à l'étranger. On laisse partir les Princes à l'étranger mais, en même temps, on reste très préoccupé de leur sort. Lorsque vous ouvrez un journal proche des milieux impériaux, je pense, en particulier, au Journal de l'Empire, nouveau nom pris par le Journal des Débats que les Frères Bertin dirigeaient et qu'ils ont abandonné au retour de Napoléon pour s'installer, au moins pour l'un d'eux, à Gand et lancer une feuille concurrente, le Journal de l'Empire s'intéresse régulièrement et même presque quotidiennement Louis XVIII. Vous pourrez vérifier ce que je vous dis car le Journal de l'Empire est en ligne et que vous pouvez consulter jour après jour ce qui en est dit.

Presque chaque jour il y a des nouvelles de Louis XVIII jusqu'à son arrivée à Gand ; on s'interroge sur la destination qui sera la sienne et à partir de son installation à Gand, on est au courant, non pas de ses faits et gestes, mais d'un certain nombre de nouvelles qui découlent de la lecture et de la transcription du Journal de Gand dont on donne évidemment les propos en les caricaturant, en tout cas en montrant comment ils sont, aux yeux des partisans de Napoléon, exagérés. On va ainsi connaître telle indisposition de Louis XVIII par exemple. Que nous dit cette propagande napoléonienne à l'égard de Louis XVIII. On y voit un Louis XVIII qui, finalement, est remis en cause comme n'appartenant pas à une famille légitime. Cela peut paraître paradoxal mais le thème de la légitimité est un thème fondamental à l'époque : on oppose deux légitimités, celle qui découlerait des années et des siècles qui pourraient justifier le retour de Louis XVIII sur le trône et une autre légitimité, celle dont se targue Napoléon, la légitimité du pouvoir né du soutien populaire, ce qui va le conduire à organiser le plébiscite et des élections au cours des Cent-Jours. La légitimité est mise en cause, par exemple, quand on publie la déclaration du Maréchal Ney qu'il a faite à Lons le 13 mars, avant de se rallier à Napoléon, et c'est évidemment un symbole puisque le Maréchal Ney était un de ceux qui avaient rallié Louis XVIII : Ney proclamait, je cite : « La cause des Bourbons est à jamais perdue, la dynastie légitime que la Nation s'est donnée va remonter sur le trône. C'est à l'Empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient de régner, seul, sur notre pays ». L'autre argument qui est avancé pour dénoncer Louis XVIII et justifier, par conséquent, le retour de Napoléon, ce serait son incapacité à régner.

On lit ainsi, dans l'extrait d'une lettre particulière en provenance de Gand, ces propos : « Quoiqu'on vous dise, tenez pour certain que les membres de la famille fugitive ont été reçus par les Belges avec une extrême froideur, pour montrer qu'il n'y a pas de popularité de Louis XVIII en Belgique. Quel intérêt, poursuit l'auteur anonyme de cette lettre, reprise par le Journal de l'Empire, peuvent exciper les Princes que l'Europe a remis sur le trône et qui n'ont pas eu la force d'y rester une seule année ? C'est une question jugée, poursuit l'auteur, cette Maison est incapable et il faut être aveuglé par le plus étrange fanatisme pour ne pas en être convaincu ». Illégitimité, incapacité à gouverner, isolement, ce sera l'autre terme qui apparaîtra très rapidement dans la prose de la propagande napoléonienne.

On peut lire ainsi cette lettre de Caulaincourt, redevenu le ministre des Relations extérieures de Napoléon pendant les Cent-Jours : « C'est une famille, écrit-il, redevenue solitaire et privée, qui va implorer, ainsi, l'assistance de l'étranger », sous-entendu, Louis XVIII, rentré dans les fourgons de l'étranger, ne peut survivre sans le secours de l'étranger. Et Caulaincourt insiste sur le fait qu'il n'a pas été suivi, il fait allusion au fait qu'on a démobilisé une partie des Volontaires royaux au moment de franchir la frontière parce que les autorités du Royaume des Pays-Bas l'avaient exigé, on prend prétexte de cela pour considérer que le Roi est quasiment seul à Gand. « Vouloir rétablir, conclut alors Caulaincourt, encore une fois, les Bourbons, ce serait déclarer la guerre à toute la population française ».

Pour autant, la Monarchie ne disparaît pas. Le retour de Napoléon, c'est le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, avec des institutions d'ailleurs assez proches de celles de la Première Restauration. Napoléon ne manquera pas de faire l'éloge de la monarchie constitutionnelle dans un discours qu'il prononce devant les Chambres, Chambre des Pairs et Chambre des Représentants, le 7 juin annonçant, je cite et c'est tout à fait intéressant pour voir le balancement entre les deux monarchies : « La monarchie est nécessaire à la France pour assurer sa liberté et son indépendance ». Puis il met l'accent sur les dangers pesant aux frontières, comparant Gand à Coblenz, et annonçant sa volonté d'une législation qui encadrerait la liberté de la presse qui était réelle, jusqu'alors, et qui, à ses yeux, ne doit plus perdurer. Gand, Coblenz, Napoléon s'est habillé de l'habit du révolutionnaire en revenant à Golfe Juan et à Paris le 20 mars : il a beau jeu de renvoyer à se souvenir de la Révolution française même si, comme l'a montré Philip Mansel, les situations ne sont pas exactement comparables.

Gand c'est enfin, et je voudrais terminer par-là, d'une certaine manière, la capitale du parti royaliste en exil. S'il est vrai que Louis XVIII dispose de nombreux agents sur le territoire français qui le renseignent sur la situation, y compris militaire, du pays, il n'en est pas moins vrai que ce qui se passe à Gand est vraiment observé par les autorités françaises, que ce soit par des espions, des voyageurs, des soldats déserteurs. On a beaucoup encouragé les soldats belges à désertir, faisant appel au souvenir de leur appartenance à la Grande Armée, autrement dit, on a beaucoup d'informations sur ce qui se passe à Gand et on se presse, comme je l'évoquais il y a un instant, de relayer cela dans la presse et de montrer que la Cour est une Cour sans importance. On parle d'un ministère qui gouverne *incognito* également à ce moment-là.

Plus intéressant aussi est de comprendre comment les autorités françaises ont cherché à contrer les offensives de Louis XVIII en direction des royalistes en France. Louis XVIII a conservé des partisans dans un certain nombre de régions, il y a des régions royalistes *stricto sensu*, l'Ouest de la France qui s'insurge à nouveau à partir de la mi-avril contre le renouveau de la conscription et le renforcement des impositions, et il y a le Sud-Est de la France. Il y a aussi un peu partout en France des poches de résistance que l'on essaye de mieux connaître, c'est vrai en particulier du Nord, le Nord et le Pas-de-Calais qui adoptent une position ambiguë par rapport à Napoléon et où l'on trouve nombre de traces d'engagements en faveur de Louis XVIII. Je cite quelques extraits de rapports de police qui sont alors rédigés pour faire connaître l'esprit public comme on dit à l'époque : à Lille, par exemple, l'esprit public est très mauvais et on attribue cet esprit mauvais au passage du Roi mais aussi à la perspective de la guerre, y compris, du côté lillois, à la crainte de voir la Belgique à nouveau annexée à la France ce qui, déplaçant la frontière plus au Nord, aurait des conséquences négatives pour le commerce lillois. On pourrait citer d'autres exemples, en particulier autour de Dunkerque où l'esprit est très partagé. Toute la côte, tout le littoral menacés de voir les relations avec l'Angleterre s'effriter, réagit plutôt dans le sens du Roi.

Les autres manifestations royalistes que l'on perçoit au cours des Cent-Jours, et c'est un fait tout à fait nouveau par rapport à ce qui se passait sous l'Empire, ce qui est lié à la fois à la division de l'opinion qui a déjà été évoquée, mais aussi au fait que le régime des Cent-Jours n'est pas aussi policier que l'était celui avant 1814. Bien sûr, on essaye de contrôler mais on n'y parvient pas complètement, ici ou là des manifestations apparaissent, on placarde sur les murs des rues des proclamations de Louis XVIII qui en a rédigées quelques-unes, on inscrit des « Vive le Roi » ou, au contraire, des inscriptions appelant à l'assassinat de Napoléon. On diffuse des proclamations du Roi visant à encourager le non-paiement de l'impôt, ce qui aura, vous l'imaginez, quelque succès ici ou là, pas forcément par attachement à la Royauté mais pas réflexe antifiscal, dans le Sud-Ouest de la France notamment où on n'aime ni payer ses impôts ni partir à l'armée, j'en sais quelque chose puisque j'en suis originaire. On est attentif à toutes ces manifestations et, y compris, à ce qui va se passer dans le Sud-Est, à Manosque, par exemple, où on voit poindre une insurrection. Ce sont les prémises de ce qui va se développer à la fin du mois de juin, après Waterloo, quand les Français, dans un certain nombre de régions, vont se mobiliser contre les forces de Napoléon, militaires, fonctionnaires, minorités religieuses, je pense aux protestants accusés d'être des partisans de la Révolution, qui seront les victimes de ce qu'on a qualifié de Terreur blanche.

Donc, cette France de 1815, cette France qui a retrouvé Napoléon à sa tête pour quelques semaines, cette France de 1815 est incontestablement une France divisée, non pas en deux blocs mais en deux partis très tranchés. Un parti royaliste d'un côté qui continue à soutenir Louis XVIII et un parti qu'on pourrait qualifier de napoléonien même si ce parti a une aile gauche, pourrait-on dire, qui voudrait davantage de réformes, ce sont les fameux fédérés qui souhaitent prêter leur concours à Napoléon, celui-ci a refusé de les armer car il a refusé d'être le roi de la jacquerie. Ces deux partis sont des partis minoritaires, en réalité, dans la France de 1815 car la masse de la population est attentiste. Ce qu'elle souhaite, c'est de ne pas revenir à l'Ancien Régime et elle a donc pu, de ce côté-là, approuver le départ de Louis XVIII mais elle ne veut pas non plus de la guerre, et, par conséquent, elle ne va pas soutenir Napoléon pendant les Cent-Jours. Ce qui apparaîtra, en particulier, lors du plébiscite du mois de mai pour l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, l'autre raison étant que le peuple à qui on avait promis de rendre le pouvoir, c'est Napoléon qui avait fait cette promesse à Lyon le 13 mars, le peuple ne voit pas d'intérêt à un Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire qui laisse le pouvoir aux mains de 90 à 100 000 notables, les mêmes électeurs qu'à l'époque du Premier Empire. Et donc, cette masse indifférente, pas indifférente en soi mais indifférente à la nature du régime, est prompte à se rallier à l'un ou l'autre parti selon les cas.

Quelques mots pour conclure sur ce qui se passe à Gand et je reviens sur quelques éléments évoqués par Philip Mansel, car l'aventure gantoise aurait pu se terminer différemment et vous y avez fait allusion. Lorsque l'on apprend les batailles qui se sont déroulées aux Quatre-Bras et surtout à Ligny, le 17 juin, c'est la panique qui s'empare de la petite Cour de Gand et tous les témoignages en attestent, Louis XVIII marquant une certaine sérénité. Compte tenu des difficultés qu'il avait à se déplacer, peut-être pensait-il qu'il valait mieux attendre que de partir trop précipitamment. Vous savez que les batailles des Quatre-Bras et de Ligny ont été des combats difficiles pour les Alliés ; si Wellington tient la position aux Quatre-Bras, les Prussiens doivent rétrograder à Ligny et la crainte que l'on peut avoir alors est de voir Napoléon envoyer une partie de son armée en direction de Gand pour, pourquoi pas, s'emparer de la personne de Louis XVIII. Il n'en manifeste aucunement l'intention. Ce qui est d'ailleurs très frappant quand on lit ou relit la correspondance de Napoléon, c'est le peu de place qu'occupent Louis XVIII et la Famille royale comme s'il s'en désintéressait très largement et, de fait, en juin 1815, il n'a pas Gand comme cible ou comme objectif privilégié. Tout, cependant, avait été prévu.

Dans la nuit du 17 au 18 juin, Wellington écrit au Duc de Berry qui commande l'armée royale, les 2 000 hommes évoqués par Philip Mansel, stationnés à Alost, il le prévient des événements de la veille, il lui annonce une bataille à venir et il envisage l'hypothèse, à laquelle il ne croit pas évidemment, d'une défaite des forces coalisées, prévenant le Duc de Berry qu'il pourrait alors se diriger vers Anvers d'où lui, la Famille royale et leurs proches seraient redirigés vers l'Angleterre. Il donne, parallèlement, au gouverneur d'Anvers des ordres similaires, ordre de fermer la ville pour empêcher l'entrée de forces étrangères, sauf à la Famille royale qui serait ainsi accueillie et pourrait repasser sur le sol britannique. Wellington a tout prévu mais vous savez la suite, le 18 juin, les troupes anglo-hollandaises et prussiennes sont vainqueurs à Waterloo. Pour répondre à un propos de tout à l'heure, la bataille de Waterloo est une victoire allemande car si vous comptez le nombre de soldats allemands, ils sont très majoritaires dans les deux armées qui composaient la coalition.

C'était une petite allusion à mon appartenance à ce comité scientifique sur le champ de bataille de Waterloo et je vous invite à venir à l'inauguration du fameux mémorial le 21 mai prochain qui marquera le lancement des grandes manifestations autour du bicentenaire de Waterloo qui vont scander le mois de juin.

Merci de votre attention.



Visite de l'Hôtel de Hane-Steenhuysse

L'après-midi, les participants au colloque ont pu visiter, grâce à l'obligeance de la Ville de Gand, l'Hôtel de Hane-Steenhuysse où le Roi Louis XVIII a séjourné pendant son exil de mars à juin 1815.

A l'issue de la visite, Patrice Vermeulen a remis à la représentante de la ville une plaque commémorative destinée à rappeler cet anniversaire.

Peut-être constituera-t-elle l'une des premières pièces d'un futur Musée des Cent-Jours à Gand dont plusieurs des intervenants au colloque ont ardemment souhaité la création au sein de l'Hôtel de Hane Steenhuysse.







Contribution écrite de Joël DECERF

« Il y a deux cents ans, Gand la royale ou les Cent-Jours de Louis XVIII en Belgique »

N'ayant pu participer au colloque, Joël Decerf, guide-conférencier et organisateur d'événements culturels en Belgique, a bien voulu nous faire parvenir le texte de l'article qu'il a fait publier dans le numéro de janvier 2015 de la revue de l'Association de la Noblesse du Royaume de Belgique (ANRB). Nous le reproduisons ci-après avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Plantons le décor. Le 14 avril 1814, l'Europe coalisée force Napoléon Ier à l'abdication. L'empereur déchu est envoyé en exil sur l'île d'Elbe, non loin des côtes italiennes.

La situation économique difficile, les restrictions budgétaires et des erreurs psychologiques commises par le gouvernement du roi Louis XVIII, frère du roi martyr Louis XVI, suscitent le mécontentement de la population et surtout celle des officiers mis en demi-solde. L'Aigle qui conquiert l'Europe ne peut terminer son vol comme souverain d'une petite île isolée...

Mars 1815, le trouble et les rumeurs envahissent la France.

- « Vous ne savez pas ce que c'est ? »

- « Non, Sire, je l'ignore ».

- « Eh bien, Bonaparte vient de débarquer sur les côtes de Provence. Il faut porter cette dépêche au ministre de la Guerre, il verra ce qu'il aura à faire. »

C'est ainsi que le 5 mars 1815, Louis XVIII réagit à une dépêche du baron de Vitrolles lui annonçant le retour de son adversaire, Napoléon Bonaparte, parvenu à s'échapper de sa principauté de l'île d'Elbe.

Le 16 mars 1815, Louis XVIII, déterminé à lutter, se rend, en compagnie de son frère le comte d'Artois (futur Charles X) et du duc d'Orléans, à la Chambre des députés afin de se prononcer sur les événements. Soutenant sa Charte, il tient ces propos : « *Pourrais-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour sa défense ?* » La séance s'achève en délire avec la promesse du souverain : « *Quoi qu'il arrive, je ne quitterai pas mon fauteuil. La victime sera plus grande que le bourreau.* »

Pendant ce temps, au palais des Tuileries, la Cour échafaude les plans les plus saugrenus. Pour certains, le château devrait être transformé en forteresse au centre de laquelle on placerait le vieux roi obèse, sur son fauteuil, avec deux mois de vivres et 3.000 hommes de la Maison du roi. Pour d'autres, comme son ministre favori, le duc de Blacas d'Aulps, Sa Majesté irait en calèche, suivi de tous les députés et pairs à cheval, à la rencontre de « *Monsieur de Buonaparte* » dans le but de lui demander pourquoi il venait ! Normalement, il en eut été si gêné qu'il eût dû retourner sur ses pas !

S'ensuit la fulgurante remontée de l'Empereur vers Paris et les hésitations du Roi et de son entourage. Le 19 mars, le Roi parle au duc de Tarente (Etienne Macdonald) et à ses ministres et déclare « *Je vois que tout est fini sur ce point, aussi ne nous engageons pas dans une résistance inutile. Je suis résolu à partir.* » On se décide à quitter Paris mais les préparatifs sont discrets. Nous sommes un doux dimanche des Rameaux et la foule est nombreuse autour des Tuileries, se promenant ou venant aux nouvelles.

Le départ était prévu dans la nuit du 19 au 20 mars à onze heures du soir puis retardé à minuit. Les six voitures du cortège royal se mettent en branle et quittent les Tuileries. Monsieur, comte d'Artois, frère du Roi, suit le Roi, avec son fils, le duc de Berry, suivis par la Maison militaire et les voitures de service. Vingt-trois années d'exil suite à la Révolution française et voici le Roi à nouveau sur les chemins d'Europe.

Le *Moniteur*, journal officiel, annonce ce 20 mars que le roi Louis XVIII est parti : « *La crise actuelle s'apaisera ; nous avons le doux pressentiment que les soldats égarés, dont la défection livre nos sujets à tant de dangers, ne tarderont pas à reconnaître leurs torts. Ils trouveront dans notre indulgence et dans nos bontés la récompense de leur retour. Nous reviendrons bientôt au milieu de ce bon peuple à qui nous ramènerons encore une fois la paix et le bonheur.* » Il faut imaginer cette même nuit le cortège de Napoléon chevauchant en direction de Fontainebleau. Les anciens soldats de l'Empire se dirigent vers les Tuileries dès le matin et attendent leur ancien chef.

Le cortège royal s'avance à bride abattue, sous une pluie battante, et passe par Abbeville, qui n'est pas loin de Dieppe et de Boulogne d'où l'on peut s'embarquer vers l'Angleterre.

Le *Journal de l'Empire* daté du 21 mars déclare : « *La famille de Bourbon est partie cette nuit de Paris. On ignore encore la route qu'elle a prise.* » Napoléon, à présent maître de Paris, ordonnera d'arrêter les princes en fuite.

Certes en fuite, le Roi tient conseil à Dieppe après avoir reçu une lettre de son frère lui annonçant son arrivée à Dunkerque. L'accueil à Lille est cordial comme le note le souverain dans ses Mémoires : « *J'arrivai à Lille le 24 ; on m'y accueillit avec des démonstrations d'enthousiasme qui me touchèrent vivement.* » À Lille, Louis XVIII se plaint à Macdonald de l'oubli de ... ses pantoufles à Paris : « *vous saurez un jour, mon cher maréchal, ce que c'est que la perte de pantoufles qui ont pris la forme du pied !* ».

À Lille, le Roi va rendre deux ordonnances, basées sur la légitimité de ses droits : la première défend de payer des impôts aux rebelles et l'autre d'obéir aux ordres de Napoléon.

Le Roi désire se rendre en Angleterre, mais l'ancien maréchal impérial Macdonald lui conseille de rejoindre la Belgique ainsi que l'y invite le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. En effet, rejoindre l'Angleterre, ce serait rejoindre l'ennemi de la France, et se compromettre.

Avant de reprendre la route, sa Majesté veut prendre un repas, ce qui retarde de plusieurs heures le départ. Après une halte à Saint-Pol, l'étape lilloise permet au duc d'Orléans (futur Louis-Philippe) et au prince de Condé de se joindre au cortège royal. L'apparition de ce cousin âgé de 78 ans, ancien chef de l'armée contre-révolutionnaire, a dû rappeler au Roi les souvenirs d'exil de la révolution française. Piquant de surréalisme, le prince de Condé demandera au Roi, si le lendemain, Jeudi saint, le Roi accomplira la traditionnelle cérémonie du lavement des pieds.

Le cortège reprend la route de la Belgique le 23 mars à trois heures de l'après-midi. Le maréchal Macdonald, à la frontière prend congé, prophétisant : « *Adieu, Sire, au revoir dans trois mois !* ».

À la première halte belge à Ostende, Louis XVIII pense toujours à l'Angleterre, il lui paraît, en effet, si logique d'y retourner, tout comme lors de son premier exil. Le 25 mars, un courrier apprend à l'entourage royal que Dunkerque n'est plus accessible. Le reste de la famille royale a dû se réfugier également en Belgique, à Ypres. De Vienne, où il participe au Congrès, le prince de Talleyrand conseille au Roi : « *Le séjour d'une ville aussi proche de la mer que l'est Ostende ne peut que nuire à sa cause dans l'opinion publique, parce qu'elle peut faire croire que Votre Majesté est disposée à quitter le continent et à mettre la mer entre Elle et ses Etats.* »

On se résout à s'établir à Gand : « *Je dus donc subir dans toute son étendue la rigueur de ma destinée, dire à la France un triste adieu, et m'enfoncer davantage en Belgique. Ce fut à Gand que je résolus d'aller attendre la suite des événements* ». Il déclarera dans ses souvenirs : « *Gand me parut mille fois préférable ; je devais y jouir d'une entière liberté, et si un mouvement royaliste se déclarait en France, je me trouvais à portée de le seconder activement.* »

Des missives sont envoyées au Prince Régent anglais, aux Empereurs de Russie et d'Autriche, au Roi de Prusse afin de faire connaître la situation de la France et du Roi en particulier. L'armée royale n'est plus composée, à ce moment, que de 300 chevaux et de 150 hommes à pied. La Cour a conscience de l'approche des troupes de Bonaparte et du peu de protection dont elle pourrait jouir : deux petites compagnies du duc de Berry. L'enceinte gantoise aurait facilement pu être forcée ; d'autant que le peuple n'est pas favorable, dans son ensemble, aux exilés. Dans son malheur, le Roi a réussi à emporter avec lui les diamants de la Couronne.

Le Roi arrive à Gand le 30 mars, dans une ville en effervescence. La ville, peu éloignée de la mer et des provinces du nord, convient au Roi. Il se souvient également qu'étant encore Comte de Provence, avant la révolution française, l'hôtel du comte d'Hane-Steenhuysse avait été mis à sa disposition.

Son arrivée fut célébrée en grandes pompes. En fin d'après-midi, la calèche royale fit son entrée par la porte de Bruges tandis que les cloches des églises sonnaient à toute volée en l'honneur du Souverain. *Le journal de Gand* décrit en ces termes l'accueil local : « *Jamais on n'entendit des acclamations aussi générales et aussi vives, d'autant plus émouvantes qu'elles étaient l'expression cordiale d'une réelle sympathie pour l'infortune d'un si bon roi* ».

Les d'Hane-Steenhuysse et leur hôtel gantois

L'hôtel de la rue des Champs (actuellement Veldstraat), remplace, tout comme la plupart des hôtels gantois, une ancienne construction du XIV^e siècle, le 't Kokentrijs. La propriété passe aux familles Triest, van Hoobrouck puis est achetée au XVII^e siècle par les Ursulines qui désirent en faire une école. La vente à peine conclue, en 1681, les religieuses apprennent qu'on leur refuse la licence d'enseigner à cet endroit. Elles vont alors s'efforcer de revendre cette maison au plus vite.

Elle passe ainsi en 1698 à Jean-Baptiste d'Hane, seigneur de Nieuwland et Lusbeke. La famille d'Hane (autrefois de Hane) serait originaire d'Allemagne. Le roi d'Espagne Philippe IV accorde à Sébastien d'Hane (1593-1682) le titre de chevalier. À cette époque, la famille d'Hane est déjà bien intégrée à la vie publique gantoise. Les lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse, en 1768, font d'Emmanuel-Ignace (1702-1771), fils de Jean-Baptiste, acquéreur de la maison, le premier comte d'Hane. Le texte des lettres patentes montre la place de la famille dans la ville de Charles Quint où elle « *aurait rempli plusieurs emplois honorables nommément ceux de conseiller en notre conseil provincial et ceux de magistrature de la Keure et des Parchons de notre ville de Gand, depuis 1307 et suivants* ».

La famille, habituée à jouer un rôle de premier plan dans la ville, se doit d'affirmer son statut et son prestige dans un hôtel somptueux où l'ostentation l'emporterait sur ses rivaux tels les hôtels de Coninck, Falligan ou vander Meersche. En effet, dans cet hôtel construit entre 1768 et 1773, la richesse du décor et la distribution intérieure confèrent un caractère de majesté et de splendeur. L'orgueil de l'hôtel est sa salle de bal, dont aucun autre hôtel gantois ne peut se targuer. Elle démontre à elle seule le rôle public des d'Hane dans la cité.

Trois d'Hane vont jouer un rôle important dans le caractère historique de cette demeure : Emmanuel-Ignace (1702-1771) et Pierre-Emmanuel, échevin de Gand (1726-1786) en tant que maîtres d'œuvre et puis Jean-Baptiste (1757-1826), plus par ses hautes fonctions qui a donné à l'hôtel sa dimension historique en ce XVIIIe siècle finissant et ce début de XIXe siècle.

Ce dernier, époux de Marie-Madeleine Rodriguez d'Evora y Vega, prit une part active au soulèvement du pays contre la domination autrichienne sous Joseph II. Député aux États de Flandre, plénipotentiaire aux États de Brabant, député à l'Assemblée générale des États-Belgique-Unis, il fut ensuite membre du Conseil général du département de l'Escaut sous l'Empire. Personnage de premier ordre, il fut, dans son hôtel néo-classique, l'hôte du roi de Westphalie (Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon) en 1811, du tsar Alexandre Ier de Russie en 1814, et du prince d'Orange avant d'accueillir le Roi de France lors des Cent-Jours. En effet, le comte avait déjà invité le futur Roi à plusieurs reprises lorsqu'il était encore comte de Provence. Louis XVIII, talonné par l'avancée triomphale de l'Aigle, ne put qu'accepter cette invitation providentielle.

L'hôtel était pourvu du meilleur confort pour l'époque et les œuvres d'art flamandes qu'il abritait n'étaient pas pour déplaire au Souverain qui s'en souvient dans ses Mémoires : « *Je me déterminai pour Gand, et j'allai y planter mes pavillons. Une dame de ma connaissance intime, la comtesse de Hane de Steen-Huyse, me reçut dans son hôtel (Rue des champs). Il était moins vaste que les Tuileries mais ma cour se trouvant très resserrée, je n'avais pas besoin de grands appartements* ».

Le Roi occupe cinq pièces du rez-de-chaussée, un salon au plancher marqueté, une chambre donnant sur le jardin, une salle à manger, une salle d'audience et un grand salon.

Le gouvernement en exil

Dès son arrivée, les édiles de la ville, le grand vicaire Goethals et le bourgmestre, le comte de Lens, en tête, vont venir rendre hommage au Roi de France. Ainsi, le représentant de la cité lui souhaite « *de retrouver rapidement le trône de ses ancêtres* », puis se ravise « *Sire, c'est le cœur qui a parlé* » et le Roi de lui répondre « *Et le mien a entendu...* » .

Le Roi aurait voulu, dès son installation, tenir conseil des ministres mais tous les titulaires des charges importantes n'étaient pas encore arrivés. Le Roi se souviendra que « *la force des choses appela également dans le nombre de mes conseillers le vicomte de Chateaubriand. [...] Dès 1814, l'écrivain m'avait rendu un service important par sa brochure De Buonaparte et des Bourbons, que je regarde comme le meilleur manifeste qui ait accompagné ma rentrée [Première Restauration].* » Les conseillers du Roi, dont Chateaubriand (appelé à Gand par le Roi, désormais ministre de l'intérieur ad interim, l'abbé de Montesquiou étant à Londres), le comte Beugnot, ministre de la Marine, le duc de Feltre, ministre de la guerre et le duc de Blacas, ministre de la Maison du Roi arrivent en avril à Gand. La plupart des ministres ont donc suivi le Roi. Joseph Fouché, ministre de la police est quant à lui resté à Paris.

Outre les ministres à portefeuille, la plupart des ministres d'État mais aussi des hommes politiques tels le baron Louis (l'abbé Louis)², le baron Capelle ou le baron (d'Empire) Mounier suivent le Roi à Gand. Ce n'est pas tant l'amour des Bourbons qui les pousse mais plutôt leur haine envers Napoléon. Certains de ces hommes étaient proscrits par le décret impérial du 13 mars 1815, car ils ont été trop proches du Roi lors de la Première Restauration suite à l'exil de l'Empereur à l'île d'Elbe.

Selon Chateaubriand, son ministère lui requiert assez peu de temps : « *Ma correspondance avec les départements ne me donnait pas grand'besogne ; je mettais facilement à jour ma correspondance avec les préfets, sous-préfets, maires,...de nos bonnes villes, du côté intérieur de nos frontières ; je ne réparais pas beaucoup les chemins, et je laissais tomber les clochers ; mon budget ne m'enrichissait guère ; je n'avais point de fonds secrets.* ».

Les autres souverains vont rapidement dépêcher leurs envoyés à Gand. Une réelle Cour s'est donc constituée, bien différente, le Roi l'admettra, de celle de l'exil à Coblenz : « *J'étais roi universellement reconnu mais il fallait tâcher de maintenir cette position. [...] J'avais des communications quotidiennes avec la France.* »

Le Roi se souvient aussi être assailli par une foule de faiseurs de projets parfois fantaisistes : « *ceux qui prétendaient auparavant posséder une recette infallible pour me maintenir contre l'usurpateur, affirmaient en conserver aussi pour me ramener sans coup férir dans ma capitale.* ».

Il est à noter que dès le 25 mars, un décret napoléonien a condamné « *ceux qui auraient accepté des fonctions ministérielles sous le gouvernement de Louis-Stanislas-Xavier, Comte de Lille ; ceux qui auraient fait partie de sa maison militaire et civile, ou de celle des princes de sa famille, seront tenus de s'éloigner de notre bonne ville de Paris, à trente lieues de poste.* ». À ce décret, Louis XVIII répond par une ordonnance signée le 17 mai et « de notre règne le vingtième ». L'article 1^{er} décide que les Français qui se sont ralliés à la cause royale recevront une médaille d'argent de vingt-quatre millimètres de grandeur. Ainsi, la médaille de la Fidélité se distribue et, certes, les exilés de Gand y ont droit.

De Gand, le souverain en exil va énoncer des déclarations et envoyer de nombreuses missives en France. Le 15 avril, il annoncera qu'il rentrera « *au milieu de son peuple ; que l'Europe, fidèle à ses traités, ne voulait reconnaître pour roi de France que Louis XVIII* », ajoutant que son premier soin serait de récompenser les fidèles à sa cause. Le 2 mai, il annonce que les souverains alliés lui avaient donné l'assurance de ne point s'immiscer dans son gouvernement intérieur et de l'aider à maintenir l'indépendance et l'intégrité de la France. Toutefois, au Congrès de Vienne, les jours de la branche aînée des Bourbons semblent comptés. Certes, le Roi a démontré sa faiblesse face à Napoléon mais l'attitude de Talleyrand très partisane et parfois paradoxale au Congrès, ne joue pas en faveur du Roi. La solution « Orléans », est, ainsi, souvent évoquée et circule entre les cabinets européens. L'empereur Alexandre l'abandonne seulement fin mai, à condition que les Bourbons respectent leur Charte. Elle fera toutefois son chemin...

² Ce ministère fit dire à Chateaubriand : « Le Roi très-chrétien s'était mis à l'abri de tout reproche de cagoterie : il possédait dans son conseil un évêque marié, M. de Talleyrand, un prêtre concubinaire, le baron Louis et un abbé peu pratiquant, M. de Montesquiou. »

Étrange groupe très hétéroclite que cette nouvelle émigration : ministres en mal de portefeuilles, officiers ralliés à une cause qu'ils avaient autrefois combattue, nobles attardés dans un passé irrémédiablement révolu, aventuriers, et fidèles au Lys royal. Les purs royalistes de l'émigration narguant les anciens officiers de Napoléon tel Louis-Alexandre Berthier, prince de Neuchâtel, le duc de Bellune, le duc de Raguse notamment, ayant troqué les vieux aigles de leur uniforme contre de jeunes lys. Madame de Chateaubriand notera à ce propos ³que « *les Bourbons ont toujours eu un fond de tendresse pour les traîtres.* »

Ces Cent-Jours révèlent surtout un nouveau type de population : les girouettes. Certains ont changé de parti plus de cinq fois au cours de la période 1814-1815. Une chanson populaire illustre joyeusement :

« *Bonaparte s'avance,
Je suis de son parti ;
Mais s'il reçoit la danse,
Je ne suis plus pour lui.
de crainte d'anicroche
Je n'ai jamais d'avis,
Je porte dans ma poche
L'aigle et la fleur de Lys.* »

Le souvenir de la conscription et des guerres napoléoniennes hantant encore les mémoires des Gantois, les habitants ont, en général, de la sympathie pour le Roi. L'arrivée des exilés est un bienfait pour la ville. Louis reste rue des Champs, ses fidèles le rejoignent et la ville est en une fois envahie. La cité y gagne en prestige et en profit, une sorte de « nouveau Paris ».

Le Roi réunit ses ministres et les membres du corps diplomatique dans la rotonde de l'hôtel. Les ambassadeurs étrangers sont également reçus à Gand. Le ministre Beugnot nous laisse entrevoir dans ses mémoires qu'au travers des dépêches des cours étrangères, les souverains étrangers étaient unanimes dans le dessein de ne jamais composer avec Napoléon.

Une des premières ordonnances royales fut de créer une armée composée de déserteurs français ou de volontaires. Une fois enrôlés, les soldats allaient rejoindre les restes de la Maison du Roi sous les ordres du frère du Roi, le comte d'Artois. Une armée à l'origine composée de 800 Français et d'une centaine d'étudiants gantois volontaires ! Cette armée va se réduire au fur et à mesure de l'exil.

C'est lors de cet exil belge qu'est fondé le *Moniteur universel*, organe officiel enjoignant notamment les Français à résister à Bonaparte. Le comité de rédaction de cet organe est notamment composé du duc de Blacas, du duc de Feltre, ou du ministre de l'Intérieur le vicomte de Chateaubriand. Il se réunit l'après-midi, le plus souvent à l'hôtel d'Hane. Chateaubriand y publie dès le 12 mai ses rapports sur la liberté de la presse.

C'est à Gand que le ministre de l'Intérieur adapte sa *Charte* et lui apporte des éléments l'approchant d'une monarchie constitutionnelle. Celle-ci sera signée par le Roi lors de la première restauration le 4 juin 1814.

On agit, on s'informe, on essaie de prendre le pouls des alliés mais surtout... on attend l'issue du conflit entre les coalisés et l'Empereur.

³ Madame de Chateaubriand, née Céleste Buisson de la Vigne, consignera ses impressions à Gand dans un maroquin rouge que son époux consultera avec bénéfice en écrivant les *Mémoires d'Outre-tombe*.

Toute la vie des Français de la cité flamandaise tourne autour du Roi. Ce dernier, bien accueilli par la population, est toléré par le nouveau Roi des Pays-Bas qui souhaite garder ses distances. Le baron de Binder, ambassadeur autrichien auprès des Pays-Bas déclarera : « *Malgré tout le respect dû aux malheurs de Louis XVIII, le gouvernement d'ici n'aime pas les Français et ne serait pas fâché d'être bientôt débarrassé par les événements de leur résidence dans ce pays-ci.* » Le roi Guillaume craint, en effet, que la présence des Français dans ses États n'y amène la guerre.

La vie de Cour à Gand

À Gand, Louis XVIII tient une véritable cour. Son frère le comte d'Artois, appelé Monsieur, habite l'hôtel des Pays-Bas, place d'Armes (actuel Kouter). La famille royale assiste aux offices à la cathédrale Saint-Bavon.

Chateaubriand se réfugie très souvent au Béguinage « *ce petit univers de femmes voilées [...], région calme placée comme les syrtés africaines au bord des tempêtes* ». Il y est reçu en héros, auteur du *Génie du Christianisme* ; partout où il arrive, il est accueilli et félicité pour son œuvre.

La vie quotidienne n'est pas exempte de quelque inquiétude pour certains exilés. Ainsi le ministre Beugnot s'inquiète de la baisse de ses revenus, de la dépendance vis-à-vis d'autrui pour survivre.

Chateaubriand nous narre la vie quotidienne des émigrés dans ses *Mémoires d'outre-tombe*. Ainsi, on apprend que le Roi distribue des « billets de logement » chez l'habitant : « *On m'avait donné un billet de logement dont je ne profitai pas : une baronne dont j'ai oublié le nom vint trouver madame de Chateaubriand à l'auberge et nous offrit un appartement chez elle* ». Il logera, en effet, rue aux Draps, à l'hôtel de Flandre puis chez monsieur van der Bruggen, rue de la Croix. Les mondanités s'organisent entre habitants et exilés et rappellent les débuts de l'émigration révolutionnaire. Au milieu d'une foule d'émigrés, l'écrivain romantique se sent toutefois seul et mélancolique.

Une économie fort étroite était la loi commune de la plupart des émigrés : la plupart n'avaient pas de voiture, l'émulation quant à l'art de la table avait fait place à une certaine parcimonie dans les dépenses. Les anciens émigrés se rappelaient les temps durs qui avaient suivi le luxe de Coblenze (premiers temps de la Révolution française) et la magnificence de l'armée contre-révolutionnaire des princes.

Selon Beugnot et Chateaubriand, le temps s'écoule lentement entre devoirs de cour, quelques affaires politiques, un peu d'espérance mêlée à une croissante impatience.

Les hôtes gantois n'ont de cesse de regarder avec grand intérêt les événements de Paris tout en plaçant tous leurs espoirs dans les armées étrangères ; espoirs non partagés, toutefois par les ministres présents qui préfèrent voir la France délivrée de l'Aigle par elle-même. Le Roi lui-même souhaite que les troupes étrangères pénètrent à Paris en son nom et non en représentant des nations alliées.

À Gand, tout comme à Paris, le Pavillon de Marsan, surnom du parti du comte d'Artois, frère du Roi, existe. Le comte s'installe non loin de l'hôtel d'Hane, place d'Armes, en l'hôtel des Pays-Bas (actuellement Kouter 173). On y intrigue, tout comme aux Tuileries et on se souvient de l'émigration à l'époque révolutionnaire. Ce parti reçoit, lui aussi, des nouvelles du pays. Fouché, de Paris, envoie M. Gaillard, ancien oratorien et conseiller à la cour royale, négocier le retour du roi Louis XVIII. Talleyrand, de son côté, susurre tantôt le nom du duc d'Orléans, futur Louis-Philippe, tantôt celui du roi Louis XVIII, aux oreilles des plénipotentiaires viennois. Les alliés de leur côté sont plus soucieux d'empêcher que la France ne « sorte de ses frontières » plutôt que de rétablir la légitimité sur le trône.

Le fils du comte, le duc de Berry loge, quant à lui, à Alost chez le bourgmestre, Jean-Baptiste Lefebvre (après Waterloo, Louis XVIII lui accordera d'ailleurs le titre de baron). Tous les matins, le prince quitte Alost pour rejoindre Gand. Une partie des troupes cantonne à Alost. Ironie de l'histoire, le 17 juin, dans le quartier général du Caillou, près de Waterloo, Napoléon aura à son service un sellier nommé Louvel, futur assassin du duc de Berry, espoir de la dynastie Bourbon.

Une journée de la vie du Roi à l'hôtel d'Hane

Tous les jours, à dix heures, c'est le déjeuner, au menu copieux et raffiné. Les premières semaines, le Roi, d'après *Le Journal Universel*, n'a point quitté sa demeure, cherchant dans le travail la consolation à sa situation. Puis à partir du 15 avril, le Roi sort tous les après-midi avec un gentilhomme de son entourage faire un tour à Gand, le plus souvent en direction des remparts ou hors de la ville, comme s'il eut été à Paris.

Tous les quatre jours se tient un conseil à quatre heures en semaine, le dimanche après la messe. Les ministres déposent leurs rapports, analysent les dépêches et proposent les démarches à entreprendre auprès des souverains étrangers, ou encore dénombrent les troupes restées à Alost. Les finances occupent également une part importante des discussions. En effet, ces dernières vont assez mal. Il est reproché au baron Louis de n'avoir pas emporté tous les fonds du Trésor en quittant Paris. Les dépenses de la rue des Champs, celles de Monsieur, frère du Roi, du duc de Berry et de la Cour sont très importantes.

À six heures, le Roi pénètre dans la vaste salle à manger. À sa droite prend place le comte d'Hane, à sa gauche, Monsieur, en face de lui, le duc de Berry. Chaque jour, huit à dix invités ont le privilège de la table royale. La population se presse aux fenêtres et crie parfois « Vive le Roi ! » et, certains jours, des dames sont admises à assister au repas.

Certaines soirées d'apparat sont mêmes organisées. Le Roi se rendait parfois dans une guinguette appelée le *Strop* où il se gavait de poisson.

Après le souper, le plus souvent, on joue au *whist*, on va au théâtre, à la salle de la Sodalité, rue Courte du Marais, ou l'on fait venir chez le comte d'Hane une cantatrice italienne, la Catalini, pour divertir l'entourage royal.

Le comte d'Hane recevra le tsar Alexandre de Russie, Metternich, Talleyrand et de Sèze, ancien avocat de Louis XVI, venu rendre hommage au Roi en exil.

La Cour de Gand est une véritable Cour. L'étiquette des Tuileries y est observée avec le même respect. L'exil n'interrompt pas le règne et le comte d'Artois dira à Gand : « *Il ne s'agit plus de l'ancienne émigration* » et « *vous êtes aussi Roi ici qu'en France.* »

Le chant du cygne de Napoléon

De l'autre côté de la frontière, le trône de Napoléon est de plus en plus précaire face aux alliés qui reforment leur coalition. Dès le mois de mai, des déserteurs de l'armée impériale arrivent à Gand, Termonde ou Alost. Ces derniers sont l'objet d'un certain mépris de la part des Anglais mais ils sont bien accueillis par les soldats royaux en exil, qui voient leur régiment augmenté de quelques hommes. Le 13 juin, Sir Charles Stuart écrira au duc d'Orléans demeurant à Londres, au grand dam du Roi : « *Je conviens que Gand me rappelle Coblenz et que l'armée d'Alost est une armée de Condé.* »



Le 1^{er} juin, Louis XVIII passe ses maigres troupes, à peine 2000 hommes, en revue. Les troupes « belges » et anglaises apprennent l'exercice sur les places de la ville. Le duc de Wellington passe régulièrement les troupes en revue. Louis XVIII sortait chaque après-dîner dans un carrosse à six chevaux accompagné de son premier gentilhomme de la chambre et de ses gardes, pour faire le tour de Gand comme s'il eut été à Paris.

L'attitude du Roi est symptomatique. Selon son ministre de l'Intérieur : « *Louis XVIII ne perdit jamais le souvenir de la prééminence de son berceau : il était roi partout, comme Dieu est partout [...] jamais son infortune ne lui arracha la plus petite concession ; sa hauteur croissait en fonction de son abaissement.* ». « *Tuez-moi, vous ne tuerez pas les siècles écrits sur mon front* » aurait déclaré le souverain pendant son exil.

L'idée de sa grandeur, de l'antiquité de sa race confère au roi une aura. Les généraux, mêmes bonapartistes, se sentaient plus intimidés par ce vieillard que par le maître qui fit de la France la nation maîtresse de l'Europe.

L'armée n'étant pas sollicitée par les alliés pour combattre le Corse, les journées s'égrainent monotones pour le Roi et son entourage, malgré les recrues s'exerçant sur les places publiques, les trains d'artillerie assourdissant l'atmosphère. On marie oisiveté, pauvreté mêlée d'une certaine originalité, dans un exil qui, peut-être, va durer.

Chateaubriand nous décrit l'atmosphère qui règne dans l'entourage royal à Gand : « *Nous autres émigrés, nous étions dans la ville de Charles Quint comme les femmes de cette ville : assises derrière leurs fenêtres, elles voient dans un petit miroir passer les soldats dans la rue. [...] Jamais un homme étranger à la politique n'aurait cru qu'un impotent caché au bord de la Lys serait rejeté sur le trône par le choc de milliers de soldats. De deux points si rapprochés, Gand et Waterloo, jamais l'un ne parut si obscur, l'autre si éclatant : la légitimité gisait au dépôt comme un vieux fourgon brisé* ».

Les premiers blessés coalisés arrivent à Gand le 16 juin. Des rumeurs parlent d'un Empereur marchant sur Bruxelles. À l'hôtel d'Hane, on commence à emballer l'argenterie pour l'expédier à Anvers. Le Roi fait atteler ses chevaux pour ensuite les dételer, et puis, l'attente continue pendant des jours.

Le lendemain, le Roi tient conseil. Il reste calme face à ses ministres qui évoquent un départ proche. Le duc de Berry écrit ce jour à son père : « *Mon bien cher Papa [...] vous verrez qu'il n'y a pas un moment à perdre pour que vous partiez de Gand.* »

Le 18 juin, la confusion règne dans la ville de Charles Quint. On ferme les portes de la ville ; seuls les guichets demeurent entrebâillés. Le Roi tient conseil le soir. On écoute les rapports de Monsieur, frère du Roi, du baron d'Eckstein, gouverneur de Gand. Le fourgon contenant les diamants de la couronne est attelé.

On annonce la victoire imminente de Napoléon. Le soir de la bataille de Waterloo, Louis XVIII ne se couche pas. L'attente fut épuisante. Un peu avant deux heures du matin, un galop précipité retentit rue des Champs. On ouvre les portes de l'hôtel au cavalier qui apporte au Roi un courrier annonçant la victoire. Le Roi alla se coucher.

Il recevra le matin, un courrier du comte Pozzo di Borgo, daté de Bruxelles, cinq heures du matin, confirmant les faits : Napoléon était en fuite.

Quelques heures plus tard, les cloches de toutes les églises de la cité sonnent à la volée, le Roi est acclamé. Le 19 juin au soir, on illumina la ville pour fêter la victoire !



Sûr de retrouver son trône, Louis XVIII décide de rester encore quelques jours à Gand afin que les modalités de la Seconde Restauration fussent réglées par les alliés. Le 21 juin, le Roi préside un dîner d'apparat. Il prendra congé et prodigue ses libéralités. Un rouleau d'or est destiné aux indigents de Gand. Le général comte de Dillen recevra des ordres à Bruxelles pour que soit porté secours aux Français blessés. Moins évident qu'il n'y paraît, ce retour du roi Bourbon fut l'objet de tractations tant en France que chez les alliés.

Le 22 juin, Napoléon abdique, malgré les ultimes tentatives de son frère Lucien devant les Chambres pour sauver son trône. L'Aigle suggérait de former une commission composée de Carnot, Fouché et Caulaincourt pour traiter de la paix avec les coalisés. L'Assemblée ne partagea pas l'avis de Lucien Bonaparte. Le marquis de La Fayette intervient même « *Apprenez à votre frère que la nation ne veut plus avoir confiance en lui, et que nous entreprendrons nous-mêmes le salut de la patrie qu'il a livrée au courroux de l'Europe.* ». La Messe est dite pour l'Aigle corse.

Ce même jour, *Le Journal de Gand* annonce : « *S.M. le Roi de France part aujourd'hui pour Grammont et Mons où LL.AA.RR. Monsieur et le duc de Berry l'ont précédé avec leurs maisons. Les peuples opprimés lèveront au devant du Roi des mains suppliantes et lui ouvriront le chemin de sa capitale* ». Il quitta l'hôtel d'Hane et la ville le matin, accompagné de son frère et de sa cour émigrée. À Saint-Bavon, on chante déjà un Te Deum tandis que la ville va reprendre son calme après ces Cent-Jours. Il offrit, gage de sa gratitude, une tabatière en or sertie de diamants, une bague de diamants, de la porcelaine et un service en argent à son hôte le comte d'Hane. Les domestiques recevront une pension de 500 francs.

Après tant d'errances, Louis XVIII allait retrouver à Paris ses chères habitudes, ses ministres Blacas, Fouché, Talleyrand, les périls du pouvoir et des compromis indispensables à son maintien sur le trône.

Terminons sur ces paroles des *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand, évoquant un épisode mémorable à la veille du second retour de Louis XVIII à Paris : « *Tout à coup, une porte s'ouvre : entre silencieusement le vice appuyé sur le bras du crime, M. de Talleyrand marchant soutenu par M. Fouché ; la vision infernale passe lentement devant moi, pénètre dans le cabinet du Roi et disparaît. Fouché venait de jurer foi et hommage à son seigneur ; le féal régicide, à genoux mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi martyr ; l'évêque apostat fut caution du serment* ». Cette scène se déroula à l'abbaye de Saint-Denis, au nord de Paris, le 7 juillet 1815.